



## 2.2 Présentation des fiches de mesures

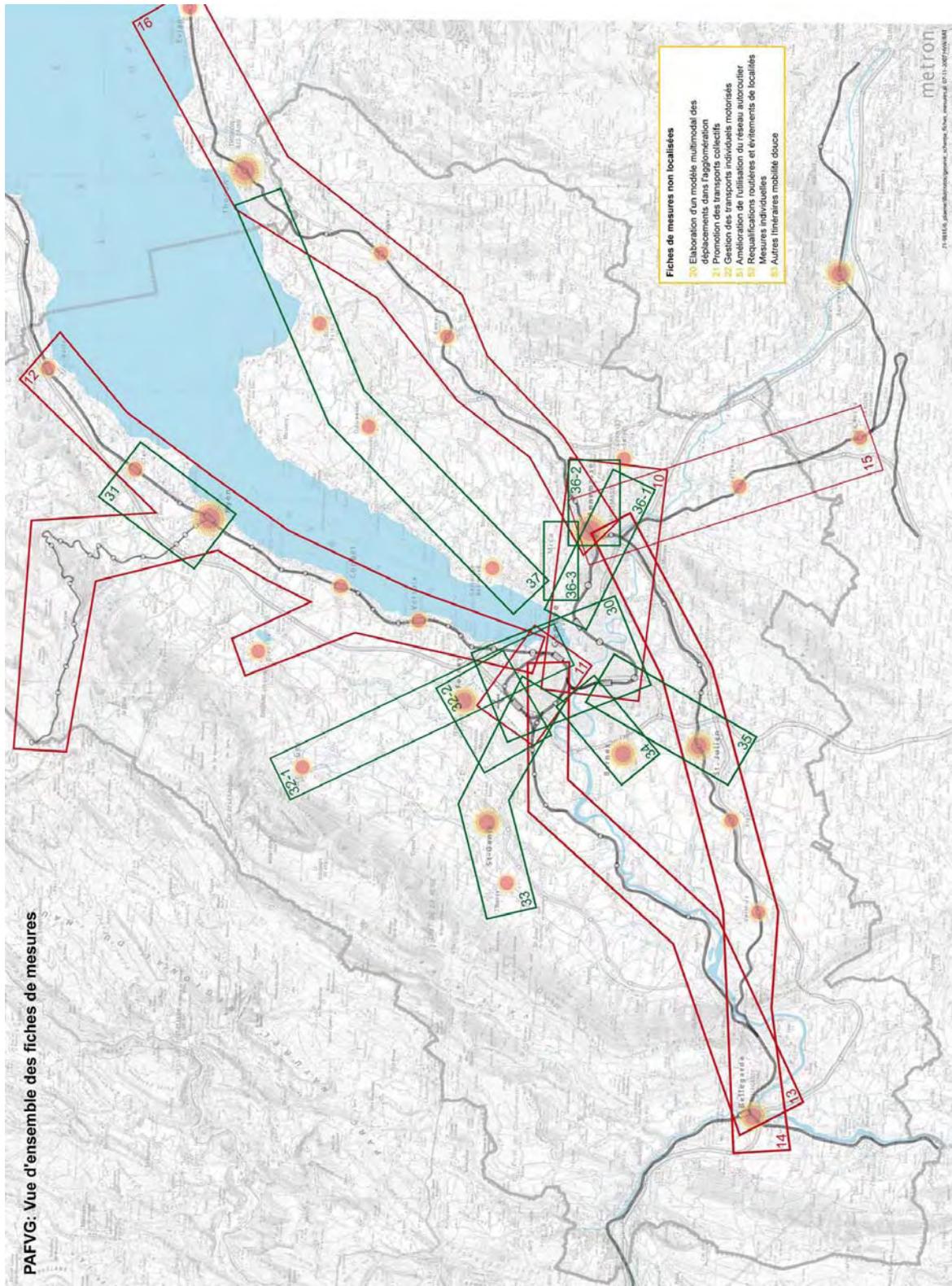
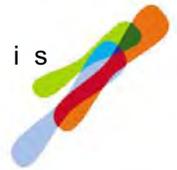
### 2.2.1 Structure des fiches de mesures

La présentation des fiches mesures du Projet d'agglomération s'organise selon quatre types mesures :

- . Les fiches 10 à 19 présentent les mesures liées au développement du RER franco-valdo-genevois. Ces mesures constituent l'armature supérieure de l'agglomération, rendue possible par la mise en œuvre d'un RER franco-valdo-genevois.
- . Les fiches 20 à 29 présentent les mesures non infrastructurelles de gestion de la mobilité.
- . Les fiches 30 à 39 présentent les mesures liées aux axes structurants de développement de l'agglomération. Ces mesures concernent les centres régionaux et les axes de développement.
- . Les fiches 50 à 59 présente des mesures complémentaires.

Pour chacune des fiches, les mesures sont présentées en fonction des horizons de réalisation et de leur financement ou non dans le cadre du Projet d'agglomération.

La numérotation des fiches de mesure reste provisoire en version de travail. La version définitive sera retravaillée afin d'obtenir une numérotation continue et cohérente.



Vue d'ensemble des fiches de mesures



## 2.3 Légende des fiches de mesures

En gris : pas de financement dans le cadre du Projet d'agglomération

En jaune: information manquante à l'heure actuelle

### Colonne mesures

Les mesures sont numérotées avec le numéro de la fiche et un numéro de mesure (par exemple 13-1).

[XX] Thème principal de la mesure

[XX + XX] Thème principal et secondaire de la mesure

Liste des thèmes

[TC1] Desserte ferroviaire express régionale	[IM] Intermodalité (principalement TC +...)	[REP] Redistribution d'espace public en faveur des modes alternatifs aux TIM
[TC2] Axes forts TC d'agglomération.	[MD] Modes doux	[UD] urbanisation / densification
[TC3] TC complémentaires	[TIM] Accessibilité VP	[GES] Mesure de gestion ou d'organisation
[MAP] mesures d'accompagnement paysagères		

### Colonne coûts

*En italique* : coûts estimés sur la base du cours de l'euro de fin 2006.

### Colonne état du projet

Projet d'agglomération		Correspondance avec l'Avant-projet	
1	Idée conceptionnelle	ip	Information préalable
2	Etude de planification		
3	Avant-projet sommaire		
4	Avant-projet	ap	Avant projet en cours ou achevé;
5	Projet définitif	ca	Coordination achevée;
6	Projet décidé et financement assuré	as	ca+ financement assuré
7	En réalisation	r	Réalisation en cours;

### Colonne financement CH

- Infra : fonds d'Infrastructures
- Urgent : fonds d'urgence
- RN : routes nationales
- Aucun : aucun financement de la Confédération



## 2.4 Fiches de mesures



<b>Nouvelle ligne ferroviaire Cornavin – Eaux-Vives – Annemasse (CEVA) et interfaces</b>		<b>10</b>
<b>Projet clé</b>	<b>Nouvelle ligne de chemin de fer Cornavin – Eaux-Vives – Annemasse et urbanisation autour de ses gares</b>	<b>toute l'agglomération</b>
<b>Coûts</b>	<b>Investissement: &gt; 1063 Mio. CHF</b>	

<b>Description</b>	<p>Le premier développement du futur RER franco-valdo-genevois est la connexion des réseaux suisses et français, dite «liaison CEVA» (Cornavin - Eaux-Vives - Annemasse).</p> <p>Cette connexion permettra de mettre en valeur l'ensemble de réseau ferroviaire de l'agglomération et de créer ainsi des connexions régionales efficaces en transports publics. Le développement de l'offre ferroviaire sur le réseau français nécessite une mise à niveau des infrastructures. Cette mise à niveau se réalisera avant la mise en service du raccordement CEVA.</p> <p>La mise en service de cette infrastructure favorisera, dans le cœur d'agglomération, la mise en valeur de potentialités importantes d'urbanisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- aux abords immédiats des gares desservies, grâce à la reconversion, la restructuration et la forte densification d'anciennes zones industrielles et ferroviaires : l'accueil d'activités à forte densité d'emplois et haut-de-gamme y sera privilégié, en tirant parti d'un avantage de position exceptionnel tout en introduisant une certaine mixité. C'est le cas notamment des projets stratégiques de développement de Praille-Acacias-Vernets, extension importante du centre-ville de Genève, et d'Etoile-Annemasse, pôle d'échanges et d'activités du principal centre secondaire de l'agglomération.</li> <li>- dans le voisinage de ces gares, en poursuivant la densification de la zone urbaine centrale, bien desservie par un maillage serré de transports urbains : la construction de quartiers d'habitat denses dans les zones de développement genevoises s'achèvera progressivement, de même que le renouvellement urbain du cœur de l'agglomération annemassienne</li> </ul> <p>Le développement des mobilités douces, en parallèle avec le réaménagement d'espaces publics, contribuera à la valorisation de ces zones proches des gares et haltes. Des réaménagements des interfaces sont nécessaires, notamment des franchissements de voies (Annemasse), des passages inférieurs supplémentaires (Lancy-Pont-Rouge) et des modifications d'arrêts de tram (Eaux-Vives).</p> <p>Le couplage du raccordement CEVA et de l'urbanisation compacte et dense du cœur de l'agglomération est une clé de première importance pour inverser la tendance au profit des transports publics et d'un rééquilibrage de l'urbanisation.</p>
<b>Lien avec urbanisation</b>	<p>[UD] Projet stratégique de développement du secteur Praille-Acacias-Vernet (activités tertiaires et industrielles - logement- équipements publics) dont une première étape sera concrétisée par le projet SOVALP <i>Planification directrice localisée : réalisée. Plan d'affectation : en cours / à faire. Plans détaillés : en cours / à faire</i></p> <p>[UD] Densification de la zone de développement (Lancy, Carouge, Genève-Eaux-Vives, Chêne-Bougeries, Thônex (logement- équipements publics) <i>Plans détaillés : en cours / à faire. Réalisations : en cours</i></p> <p>[UD] Projet stratégique de développement La Chapelle - Les Sciens (logement) <i>Planification directrice localisée : réalisée. Plan d'affectation : réalisé / à faire. Plans détaillés : en cours / à faire</i></p> <p>[UD] Projet de restructuration et d'extension de l'Hôpital cantonal <i>Planification directrice localisée : réalisée. Réalisations : en cours</i></p> <p>[UD] Projet stratégique de développement du secteur de la gare des Eaux-Vives (activités tertiaires - logement- équipements publics) <i>Planification directrice localisée : réalisée. Plan d'affectation : en cours. Plans détaillés : à faire</i></p> <p>[UD] Projet stratégique de développement du secteur de la gare de Chêne-Bourg (activités tertiaires - logement- équipements publics) <i>Planification directrice localisée : réalisée. Plan d'affectation : en cours. Plans détaillés : à faire</i></p> <p>[UD] Projet stratégique de développement Etoile Annemasse (activités tertiaires - logement- équipements publics)</p>



	Planification directrice localisée : en cours. Plan d'affectation : en cours. Plans détaillés : à faire [UD] Renouvellement urbain du cœur de l'agglomération annemassienne (Chablais-Gare) Planification directrice localisée : réalisée. Plan d'affectation : réalisé. Réalisations : en cours
<b>Relations avec</b>	11 – Interconnexions ferroviaires Cornavin – Aéroport 12 – Valorisation ligne RER Rolle – Nyon – Genève 15 – Valorisation des lignes RER Annemasse – Annecy / Vallée de l'Arve 16 – Valorisation ligne RER du Chablais 30 – Valorisation du cœur de l'agglomération 36-1, 36-2, 36-3 – Valorisation du centre d'Annemasse et amélioration des axes Annemasse – Genève via MICA, Moillesulaz et Gaillard/Thônex

<b>Nouvelle ligne ferroviaire Cornavin – Eaux-Vives – Annemasse (CEVA) et interfaces</b>						<b>10</b>
Mesures	Coûts d'investissement		état du projet	Horizon de réalisation	financement CH	priorité de la mesure
	M CHF	M€				
<b>CEVA (mesures couplées)</b>						
⌘ <b>10-1 [TC1]</b> liaison ferroviaire CEVA (tronçon suisse entre Lancy Pont-Rouge et la frontière, y compris construction des gares/haltes, réaménagements ferroviaires connexes entre Cornavin et Lancy Pont-Rouge et voie verte)	950	598.5	6	2012	Urgent	Urgent
⌘ <b>10-2 [TC1]</b> CEVA (tronçon français) : Infrastructures et électrification en gare d'Annemasse, aménagements en gare de Thonon et Evian, section de ligne frontière – gare d'Annemasse, passage à niveau, signalisation Annemasse – La Roche			4	2012	Aucun	
⌘ <b>10-3 [TC1+IM]</b> Réaménagements des interfaces de la ligne CEVA (gares/haltes de Lancy-Pont-Rouge (passages inférieurs), Bachet, Champel, Eaux-Vives, Chêne-Bourg et Annemasse), amélioration de l'intermodalité (dont construction d'Infrastructures pour modes doux et stationnement vélos)	90	57	4	2010 / 2014	Infra	A
<b>10-4 [MD]</b> Liaison souterraine modes doux entre l'hôpital cantonal et la halte CEVA de Champel	14	8.82	2	2014	Infra	A
<b>10-5 [IM]</b> P+R Bachet	8.5	5.3	4	2012	Infra	A
<b>10-6 [MD+MAP]</b> Voie verte modes doux sur la tranchée couverte (tronçon français) de la ligne ferroviaire CEVA avec franchissement du Foron (rivière) et des voies ferrées.	0.6	0.4	3	2012 / 2014	Infra	A
<b>10-7 [MD+IM]</b> Construction d'une vélo-station à la gare d'Annemasse	0.5	0.3	1	2012 / 2014	Infra	A
<b>10-8 [MD+IM]</b> Construction d'une vélo-station à la gare des Eaux-Vives			1	2015 / 2018	Infra	B
<b>10-9 [IM]</b> P+R complémentaire au Bachet (Milice)			1	2015	Infra	B
<b>Coûts totaux</b>	>1063	>670				
<b>Remarques</b>						



<b>Nouvelle ligne ferroviaire Genève (Cornavin) – Aéroport et interconnexions</b>		<b>11</b> <b>toute l'agglomération</b>
<b>Projets clés</b>	<b>Nouvelle ligne ferroviaire Genève Cornavin – Nations – Genève Aéroport</b> <b>Connexion ferroviaire Aéroport – ligne Bellegarde-sur-Valserine – Genève</b>	
<b>Coûts</b>	<b>Investissement: montants à définir</b>	

<b>Description</b>	<p>Le centre du réseau ferroviaire présente d'importantes limites de capacité. Les futurs développements du RER franco-valdo-genevois mais également de l'offre interrégionale nécessitent un développement important des infrastructures ferroviaires du centre du réseau.</p> <p>Le projet clé de ce développement consiste en la réalisation d'une nouvelle connexion ferroviaire, entre la gare de Genève Cornavin et la gare de Genève-Aéroport en passant par le secteur des organisations internationales. Cette connexion, en grande partie souterraine, sera accompagnée de la construction de deux nouvelles gares. Elle devra être complétée d'un lien entre la gare de l'aéroport et la ligne Genève-Bellegarde.</p> <p>Cette nouvelle structure de réseau rendra possibles des liaisons directes entre les branches du réseau, permettant des gains de temps importants pour toutes les liaisons avec le secteur ouest de l'agglomération et une augmentation de la part modale des transports publics dans l'ouest de l'agglomération, y compris grâce au rabattement sur la gare de Genève-Aéroport des déplacements transfrontaliers issus du Pays-de-Gex. Cette gare verra s'accroître son rôle de pôle d'échanges multimodal.</p> <p>La gare de Genève-Aéroport, deviendra une des gares les plus importantes de l'agglomération et constituera la porte d'entrée du réseau ferroviaire pour le Pays de Gex.</p> <p>Ces interconnexions favoriseront également l'extension du cœur d'agglomération jusqu'au secteur de l'aéroport, second pôle d'emplois de l'agglomération, qui est amené à se développer de façon importante, grâce à l'accueil d'activités haut-de-gamme. Elles permettront une desserte efficace et rapide du Jardin des Nations, projet stratégique de développement destiné à l'accueil des organisations internationales, où un réseau dense de mobilités douces sera mis en place</p>
<b>Lien avec urbanisation</b>	<p>[UD] Projet stratégique de développement du Jardin des Nations (organisations internationales) <i>Planification directrice localisée : réalisée. Plan d'affectation : en cours. Plans détaillés : à faire</i></p> <p>[UD] Projet stratégique de développement au sud de l'aéroport, à Meyrin, Vernier et au Grand-Saconnex (activités - équipements publics) <i>Planification directrice localisée : en cours. Plan d'affectation : réalisé / en cours. Plans détaillés : à faire. Réalisations : en cours</i></p>
<b>Relations avec</b>	<p>10 – CEVA et interfaces</p> <p>13 – Valorisation ligne RER Genève – Bellegarde</p> <p>30 – Valorisation du cœur d'agglomération</p> <p>32-1 – Valorisation du centre régional de Ferney-Voltaire et amélioration de l'axe Genève – Ferney-Voltaire - Gex</p>



<b>Nouvelle ligne ferroviaire Genève (Cornavin) – Aéroport et interconnexions</b>						<b>11</b>
Mesures	Coûts d'investissement		état du projet	Horizon de réalisation	financement CH	priorité de la mesure
	M CHF	M€				
<b>Interconnexions ferroviaire Cornavin-Aéroport</b> (mesures couplées)						
↺ <b>11-1 [TC1]</b> Nouvelle ligne ferroviaire Genève (Cornavin) – Nations – Genève aéroport			2	2020	Infra	C
↺ <b>11-2 [TC1]</b> Nouvelle raccordement ferroviaire Genève aéroport – ligne Bellegarde-sur-Valsérine – Genève			2	2020	Infra	C
↺ <b>11-3 [TC1]</b> Nouvelle halte du Jardin des Nations			1	2020	Infra	C
↺ <b>11-4 [TC1]</b> Nouvelle halte du Grand Saconnex			1	2020	Infra	C
↺ <b>11-5 [TC1]</b> Réaménagement de la gare de Genève (Cornavin)			1	2020	Infra	C
↺ <b>11-6 [TC1]</b> Réaménagement de la gare de Genève-Aéroport			1	2020	Infra	C
<b>11-7 [MD+IM]</b> réorganisation du réseau MD vers les nouvelles gares			1	2020	Infra	C
<b>Coûts totaux</b>						
<b>Remarques</b>						



<b>Valorisation de la ligne ferroviaire Vaud - Genève (RER)</b>		<b>12</b> <b>secteur Nord</b>
<b>Projets clés</b>	<b>Amélioration de la capacité de la ligne ferroviaire Genève-Coppet</b> <b>Nyon - St-Cergue - Morez : amélioration de l'offre de rabattement sur le réseau ferroviaire principal</b>	
<b>Coûts</b>	<b>Investissement: &gt;226 Mio. CHF</b>	

<b>Description</b>	<p>La ligne ferroviaire Lausanne - Genève constitue la colonne vertébrale des transports publics du secteur nord de l'agglomération. Elle doit être sollicitée au maximum au travers d'une amélioration des rabattements et d'un accroissement de sa capacité, tant pour le trafic régional (RER) que pour le trafic grandes lignes.</p> <p>La desserte RER au sens strict du terme s'arrête à Coppet. Les gares de Nyon, Gland, Rolle et le rabattement de la ligne Nyon - St-Cergue - Morez sont desservis par les trains RE ou IR.</p> <p>La valorisation de la ligne ferroviaire sera accompagnée par une urbanisation dense du centre régional de Nyon et des centres locaux situées sur cette ligne, actuels (Versoix, Gland, Rolle) ou en devenir (Coppet), en parallèle avec une réorganisation de la mobilité:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- afin de tirer parti de la nouvelle attractivité de la gare de Coppet, développement urbain important et mixte de part et d'autre de la gare</li> <li>- à Versoix, revalorisation du centre, autour de la gare, et, à long terme, extension urbaine en faveur du logement au nord</li> <li>- à Bellevue, projet stratégique de développement des Tuileries pour l'accueil d'activités internationales et/ou haut-de-gamme</li> <li>- à Gland, développement du secteur Ouest de Gland en prolongement de la plate-forme de la gare</li> </ul> <p>La ligne ferroviaire constitue un axe régional structurant faisant partie à part entière du système RER de l'agglomération. Il constitue un rabattement sur la ligne principale pour les pendulaires, mais également un accès aux zones naturelles et de loisirs du Jura depuis le cœur de l'agglomération. Une amélioration de l'infrastructure permettra une augmentation de la fréquence.</p> <p>Non desservi par le réseau RER, le centre local de Divonne-les-Bains, à vocation touristique, sera connecté à la gare de Coppet par une ligne de bus performante bénéficiant d'aménagements garantissant sa priorité sur les TIM.</p> <p>Cela en maintenant les coupures vertes des cours d'eau (Promenthouse, Versoix) et en garantissant la protection des milieux naturels et du patrimoine bâti</p>
<b>Lien avec l'urbanisation</b>	<p>[UD] Renforcement du centre local de Gland (habitat, activités) <i>Planification directrice régionale : proposition</i></p> <p>[UD] Projet stratégique de développement de Gland-Ouest (habitat-activités) <i>Planification directrice régionale : proposition. Planification directrice localisée : en cours. Plan d'affectation : réalisé / à faire.</i></p> <p>[UD] Renforcement du centre régional de Nyon <i>Planification directrice régionale : proposition</i></p> <p>[UD] Projet stratégique de développement de Prangins Nord-ouest (habitat) <i>Planification directrice régionale : proposition. Planification directrice localisée : à faire</i></p> <p>[UD] Projet stratégique de développement de Nyon Nord-ouest (habitat) <i>Planification directrice régionale : proposition. Planification directrice localisée : à faire. Plan d'affectation : réalisé / à faire.</i></p> <p>[UD] Projet stratégique de développement de l'Asse (activités - équipements publics) <i>Planification directrice régionale : proposition. Planification directrice localisée : à faire</i></p> <p>[UD] Projet stratégique de développement de Eysins (habitat - activités) <i>Planification directrice régionale : proposition. Planification directrice localisée : à faire</i></p> <p>[UD] Renforcement du centre local de Coppet (habitat, activités) <i>Planification directrice régionale : proposition</i></p> <p>[UD] Projet stratégique de développement de Coppet (habitat-activités, Pôle de développement économique vaudois) <i>Planification directrice localisée : en cours. Plan d'affectation : réalisé / à faire.</i></p> <p>[UD] Projet stratégique de développement de Rolle centré sur la gare (habitat, activités, Pôle de développement économique vaudois) <i>Planification directrice localisée : Etude en cours</i></p> <p>[UD] Renforcement du centre local de Versoix (habitat, activités)</p>



	<p><i>Planification directrice communale : proposition.</i></p> <p>[UD] Projet stratégique de développement de Versoix-Ville (habitat)  <i>Projet d'agglomération : proposition. Planification directrice localisée : à faire. Plan d'affectation : à faire. Plans détaillés : à faire</i></p> <p>[UD] Restructuration et densification de Versoix-Centre (habitat - activités - équipements publics)  <i>Planification directrice localisée : réalisée. Plans détaillés : en cours .</i></p> <p>[UD] Projet stratégique de développement des Tuileries, à Bellevue (activités)  <i>Planification directrice régionale : proposition. Planification directrice localisée : à faire. Plan d'affectation : à faire.</i></p>
<b>Relation avec</b>	Projets supra-agglomération - Projet nationaux d'Infrastructure ferroviaires 31 - Valorisation du secteur Nyon-Gland

<b>Valorisation de la ligne ferroviaire Vaud - Genève (RER)</b>						<b>12</b>
Mesures	Coûts d'investissement		état du projet	Horizon de réalisation	financement CH	priorité de la mesure
	M CHF	M€				
<b>12-1 [IM]</b> P+R Sécheron	16.2	10.2	4	2010	Aucun	
<b>12-2 [TC3]</b> Aménagements de priorité TC sur la ligne (Gex –) Divonne – Coppet en liaison avec le renforcement de l'offre			2	2009 / 2010	Aucun	
<b>12-3 [TC1]</b> Amélioration de capacité de la ligne ferroviaire Nyon - St-Cergue - Morez : création et transformation de haltes, nouveau tronçon de doubles voies	13	8.1	3	2011 / 2014	Infra	A
<b>12-4 [IM]</b> P+R de Divonne-les-Bains (rabattement vers Coppet via ligne bus)	0.5	0.3	1	2010 / 2012	Aucun	
<b>12-5 [MD]</b> Développement d'un réseau MD à Divonne en lien avec la restructuration de l'offre TC	1.1	0.7	1	2009 / 2013	Infra	A
<b>12-6 [IM]</b> P+R de Coppet et Gland	4.5	2.8	2	2011 / 2014	Infra	A
<b>12-7 [TC3+IM]</b> Coppet accès gare : desserte du pôle de développement et de la gare (P+R et bus)	4	2.5	3	2010	Infra	A
<b>12-18 [TC3+IM]</b> Accessibilité TC des gares principales : mesures visant à améliorer le rabattement des transports publics routiers urbains et régionaux sur les gares du réseau national	14	8.8	1	2015 / 2018	Infra	A
<b>12-9 [TC1]</b> Amélioration de la capacité de la ligne RER Coppet – Genève : création de deux points de croisements	80	50.4	3	2015	Infra	B
<b>12-10 [MD]</b> Accessibilité MD de la gare de Coppet : prolongement du passage sous-voie à Coppet,	6	3.8	2	2015 / 2018	Infra	B
<b>12-11 [IM]</b> P+R de Nyon, Rolle et sur la ligne Nyon - St-Cergue - Morez	12.5	7.9	2	2015 / 2018	Infra	B
<b>12-12 [TC3]</b> Amélioration du franchissement des jonctions autoroutières de Coppet, Nyon et Gland pour les bus afin de leur favoriser l'accès aux gares de la ligne ferroviaire	30	18.9	4	20015 / 2018	Infra	B
<b>12-13 [TIM]</b> Aménagement des jonctions autoroutières de Coppet, Nyon et Gland afin d'améliorer la gestion des flux qui entrent sur l'autoroute A1 et en sortent	45	28	2	2015 / 2018	RN	
<b>12-14 [IM]</b> P+R Tuileries (grande capacité)			1	2025	Infra	C
<b>Coûts totaux</b>	>226	>142				



<b>Valorisation de la ligne RER Bellegarde-sur-Valserine – Genève</b>		<b>13</b>
<b>Projet clé</b>	<b>Augmentation de capacité de la ligne Nouvelle gare de Châtelaine</b>	<b>secteur Sud-Ouest</b>
<b>Coûts</b>	<b>Investissement: 36 Mio. CHF</b>	
<b>Description</b>	<p>La ligne Bellegarde-sur-Valserine – Genève assure une double fonction :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- desserte d'agglomération (RER) permettant de relier au centre de Genève la ville de Bellegarde-sur-Valserine, les localités de l'ouest genevois ainsi que plusieurs grandes zones d'activités</li> <li>- liaisons métropolitaines (TGV) et régionale permettant de relier Paris et Lyon à Genève: c'est actuellement sa fonction majeure, qui va s'intensifier.</li> </ul> <p>La ligne Bellegarde-sur-Valserine – Genève souffre d'une limite de capacité due à la configuration des infrastructures ferroviaires entre Meyrin et Genève et au partage de l'infrastructure par les TGV et les trains régionaux. Des améliorations de l'infrastructure sont nécessaires.</p> <p>Le développement de l'utilisation de cette ligne passe également par un renforcement des rabattements (P+R et modes doux). A l'avenir, l'interconnexion vers la gare de l'aéroport renforcera encore son rôle.</p> <p>Les zones industrielles (ZIMEYSA, ZODIM, ZIMOGA, à Meyrin et Satigny) continueront de se remplir et de se densifier progressivement: des extensions à moyen et long terme sont envisagées. La reconversion des zones industrielles voisines (ZIBAT, secteur des citernes) et d'anciennes zones villas (Plantin...) doit favoriser l'accueil d'activités, y compris tertiaires (centre commercial IKEA), voire dans des sites propices, de nouveaux quartiers d'habitation ou d'équipements publics.</p> <p>Au-delà, hormis la poursuite de l'extension du village de Satigny, à proximité de la gare, les potentialités d'urbanisation des villages sont fortement limitées par les contraintes de site. La principale opportunité réside dans le renforcement en tête de ligne du centre régional de Bellegarde, en tirant parti de sa position stratégique et de la création de la gare TGV : le renouvellement urbain du centre-ville et les potentialités d'urbanisation importantes en périphérie, au sud, sur des friches industrielles, et à l'ouest, en faveur des activités, permettront de redynamiser la ville. L'intégration du bassin bellegardien dans l'agglomération sera ainsi assurée.</p>	
<b>Lien avec l'urbanisation</b>	<p>[UD] Reconversion des zones industrielles de Meyrin et Vernier (habitat - activités - équipements publics) <i>Planification directrice communale : proposition / Plan d'affectation : réalisé</i></p> <p>[UD] Projet stratégique de développement : extension des zones d'activités de Meyrin-Satigny <i>Projet d'agglomération : proposition. Plan d'affectation : à faire.</i></p> <p>[UD] Projet stratégique de développement de Satigny-Gare (habitat) <i>Projet d'agglomération : proposition. Plan d'affectation : à faire.</i></p> <p>[UD] Nouveau quartier de logements et espace naturel et de loisirs de la Plaine (Dardagny) <i>Planification directrice localisée : réalisée. Plan d'affectation : en cours</i></p> <p>[UD] Renforcement du centre régional de Bellegarde-sur-Valserine <i>Planification directrice communale : proposition.</i></p> <p>[UD] Réaménagement du pôle d'échanges et d'activités autour de la gare de Bellegarde-sur-Valserine (gare TGV - équipements publics) <i>Planification directrice localisée : réalisée. Réalisations : en cours</i></p> <p>[UD] Projet stratégique de développement de Bellegarde-Sud (habitat - équipements publics) <i>Planification directrice communale : proposition. Plan d'affectation : réalisé. Plans détaillés : à faire</i></p> <p>[UD] Projet stratégique de développement de Bellegarde-Ouest (activités) <i>Projet d'agglomération : proposition. Planification directrice régionale : en cours.</i></p>	
<b>Relation avec</b>	<p><i>Projet supra-agglomération – ligne TGV Haut-Bugey et gare TGV de Bellegarde-sur-Valserine</i></p> <p>11 – Interconnexions ferroviaires Cornavin - Aéroport</p>	



Valorisation de la ligne RER Bellegarde-sur-Valserine – Genève						13
Mesures	Coûts d'investissement		état du projet	Horizon de réalisation	financement CH	priorité de la mesure
	M CHF	M€				
13-1 [IM] P+R à Bellegarde-sur-Valserine lié à la gare TGV				2010	Aucun	
13-2 [IM] Réaménagement du pôle d'échanges de la gare de Bellegarde				2010	Aucun	
13-3 [MD] Développement d'un réseau MD à Chancy, Pougny et Challex en lien avec l'offre TC (RER, bus) et le P+R	0.2	0.1	1	2011 / 2014	Infra	A
13-4 [IM] P+R complémentaire à la gare de Bellegarde-sur-Valserine	2.4	1.5		2011 / 2012	Infra	A
13-5 [TC1] Modification électrification tronçon Bellegarde-Genève	27	17	3	2012 / 2014	Infra	A
13-6 [TC1] Amélioration de la capacité de la ligne ferroviaire, tronçon Vernier-Genève			1	2019	Infra	B
13-7 [TC1] Nouvelle halte à Châtelaine	5	3.1	1	2019	Infra	B
13-8 [IM] P+R de Pougny	0.5	0.3	2	2015 / 2019	Infra	B
13-9 [IM] P+R de Meyrin-Vernier (extension)	0.6	0.4	1	2015	Infra	B
<b>Coûts totaux</b>	<b>&gt;35.7</b>	<b>&gt;22.4</b>				
<b>Remarques</b>	Option à conserver pour le futur en réservant le tracé : connexion de la ligne de la Plaine avec la ligne sans trafic voyageurs du pied du Jura entre Satigny et Thoiry					



<b>Valorisation de la ligne RER Annemasse – Saint-Julien-en-Genevois – Bellegarde-sur-Valserine (ligne du Salève)</b>		<b>14</b> <b>secteur Sud</b>
<b>Projets clés</b>	<b>Réaffectation ou création de nouvelles haltes ferroviaires Augmentation de la capacité de la ligne ferroviaire</b>	
<b>Coûts</b>	<b>Investissement: 26 Mio. CHF</b>	

<b>Description</b>	<p>Actuellement peu utilisée, la ligne du Pied du Salève assurera une triple fonction :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- liaison TGV permettant de relier Paris au Chablais savoyard et à la vallée de l'Arve : c'est actuellement sa fonction majeure</li> <li>- desserte régionale, qui se renforcera progressivement, avec l'introduction du cadencement</li> <li>- desserte tangentielle d'agglomération (RER) permettant de relier les différents centres et centres du sud de l'agglomération entre eux et vers le centre de Genève par rabattement sur Saint-Julien</li> </ul> <p>La montée en puissance de cette ligne favorisera :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la restructuration du quartier de la gare de Saint-Julien-en-Genevois, terminus du TCSP vers Genève. Ce secteur présente encore un potentiel important du fait de la libération de certains terrains à proximité de la gare ainsi qu'en matière de renouvellement urbain. La gare de Saint-Julien-en-Genevois est appelée à jouer un véritable rôle de pôle d'échanges multimodal</li> <li>- le renforcement du centre local de Valleiry, lui-même pôle de rabattement en transport à la demande et en mobilités douces pour l'ensemble des communes villages de ce secteur. Ce pôle dispose déjà en plein centre et à proximité de la gare d'un P+R important.</li> <li>- l'extension de la zone d'activité de Viry autour de l'activité logistique et industrielle</li> <li>- le développement du centre local de Viry permettant la réactivation de sa desserte voyageurs. Cette gare pourrait dès lors avoir une double fonction voyageurs et fret</li> <li>- le développement coordonné de Veyrier et du Pas-de-l'Echelle (site des Iles-Etrembières)</li> <li>- l'amélioration de l'accessibilité des gares en mobilités douces</li> </ul> <p>Le renforcement de la desserte d'agglomération et de la desserte régionale est conditionné par certains aménagements sur cette voie unique (points de croisement); il profitera également à la gestion du fret (potentiel de plateforme logistique à Viry). Il permettra également une réactivation ou la création de gares à Archamps, à proximité du site d'activités économiques et d'habitat de ce secteur, et à Etrembières, au Pas-de-l'Echelle.</p> <p>Cette branche du réseau ferroviaire aurait une importance majeure à jouer à long terme dans le cadre de son éventuel raccordement direct au réseau ferroviaire suisse dans le secteur du Bacht. Il est donc indispensable de la maintenir en activité.</p>
<b>Lien avec l'urbanisation et paysages</b>	<p>[UD] Renforcement du centre local de Valleiry (habitat, activités) <i>Planification directrice régionale : proposition</i></p> <p>[UD] Renforcement du centre local de Viry (habitat, activités) <i>Planification directrice régionale : proposition</i></p> <p>[UD] Projet stratégique de développement de Viry-Gare (habitat - activités) <i>Planification directrice localisée : réalisée. Plan d'affectation : réalisé. Plans détaillés : en cours</i></p> <p>[UD] Renforcement du centre régional de Saint-Julien-en-Genevois <i>Planification directrice régionale : proposition</i></p> <p>[UD] Projet stratégique de développement de Saint-Julien-Gare (habitat - activités - équipements publics) <i>Planification directrice localisée : en cours. Plan d'affectation : à faire. Plans détaillés : à faire</i></p> <p>[UD] Projet stratégique de développement de Veyrier-Ouest (habitat) <i>Projet d'agglomération : proposition. Planification directrice régionale : à faire. Plan d'affectation : à faire.</i></p>



	<p>[UD] Projet stratégique de développement du site des Iles, à Etrembières (habitat - activités)  <i>Planification directrice régionale : proposition. Planification directrice régionale : à faire. Plan d'affectation : à faire</i></p> <p>[MAP] Connexions des piémonts du Salève avec les pénétrantes de verdure de Genève-Sud (notamment pont biologique sur l'autoroute A40)</p> <p>[MAP] Connexions des piémonts du Vuache avec la Champagne</p>
<b>Relation avec</b>	<p>15 – (Nouvelle halte ferroviaire au Brouaz)</p> <p>35 – Valorisation du centre régional de St-Julien (fiche 35)</p> <p>36-1 - Valorisation du centre régional d'Annemasse (fiche 36)</p> <p>51 – Amélioration de l'utilisation du réseau autoroutier</p>

<b>Valorisation de la ligne RER Annemasse – Saint-Julien-en-Genevois – Bellegarde-sur-Valserine (ligne du Salève)</b>						<b>14</b>
Mesures	Coûts d'investissement		état du projet	Horizon de réalisation	financement CH	priorité de la mesure
	M CHF	M€				
<b>14-0 [MAP]</b> Pont biologique sur l'autoroute A40, la ligne SNCF et la route départementale au pied du Salève	12	7.6	1	2011 / 2014	Infra	A
<b>14-1 [TC3+MD]</b> Développement des modes doux en liaison avec les gares/haltes (itinéraires et stationnement)	0.2	0.1	1	2010 / 2015	Infra	A
<b>14-2 [TC1]</b> Réactivation de la fonction voyageurs de la gare d'Archamps/Collonges	4.8	3	1	2015 / 2019	Infra	B
<b>14-3 [TC1]</b> Augmentation de la capacité : création de points de croisement ou de tronçons de double-voie			1	2020 / 2030	Infra	C
<b>14-4 [TC1]</b> Réactivation de la fonction voyageurs de la gare Viry	4.8	3	1	2020 / 2030	Infra	C
<b>14-5 [TC1]</b> Réactivation de la fonction voyageur de la halte Veyrier – Etrembières (Pas de l'Echelle)	4.8	3	1	2020 / 2030	Infra	C
<b>14-6 [IM]</b> Extension du P+R de Valleiry			1	2020 / 2030	Infra	C
<b>Coûts totaux</b>	>26.6	>16.7				
<b>Remarques</b>	<p>Option à conserver pour le futur en réservant le tracé : connexion de la ligne du Salève avec la ligne CEVA entre Archamps et Carouge – Bachet</p> <p>Nouvelle halte également dans l'agglomération d'Annemasse, voir fiche suivante.</p>					



<b>Valorisation des lignes RER Genève – Annecy / Vallée de l'Arve</b>		<b>15</b> <b>secteur Est</b>
<b>Projets clés</b>	<b>Amélioration de capacité de la ligne ferroviaire Intermodalité et accès aux gares</b>	
<b>Coûts</b>	<b>Investissement: &gt;122 Mio. CHF</b>	

<b>Description</b>	<p>La ligne ferroviaire de la vallée de l'Arve assurera une double fonction :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- liaison "métropolitaine" entre l'agglomération franco-valdo-genevoise et les agglomérations du sillon alpin, qui se renforcera progressivement, avec l'introduction du cadencement sur le réseau régional</li> <li>- branche du RER franco-valdo-genevois, en direction des agglomérations de taille moyenne de la Vallée de l'Arve, en forte croissance : La Roche-sur-Foron, Bonneville, Cluses, Sallanches.</li> </ul> <p>Elle permettra également de relier plus efficacement l'important site touristique de Chamonix-Mont Blanc et Genève, notamment depuis l'aéroport.</p> <p>La montée en puissance de cette ligne favorisera:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la densification de la partie sud de l'agglomération annemassienne, notamment par la réalisation d'un quartier d'habitat urbain sur le site du Brouaz</li> <li>- le renforcement du centre local de Reignier, lui-même pôle de rabattement en transport à la demande et en mobilités douces pour l'ensemble des communes villages de ce secteur. L'urbanisation autour de la gare de Reignier, en relation avec le centre du bourg, sera privilégiée. U</li> </ul> <p>Le renforcement de la desserte d'agglomération et de la desserte régionale est conditionné par certains aménagements sur cette voie unique. L'accès aux gares par les transports publics, les modes doux et par des P+R sera renforcé, afin de favoriser le report modal des frontaliers de la vallée de l'Arve, ce qui est important pour le fonctionnement du RER.</p>
<b>Lien avec urbanisation</b>	<p>[UD] Projet stratégique de développement du Brouaz, à Annemasse (habitat - activités - équipements publics) <i>Planification directrice régionale : proposition. Planification directrice localisée : à faire</i></p> <p>[UD] Renforcement du centre local de Reignier (habitat, activités) <i>Planification directrice régionale : en cours</i></p>
<b>Relation avec</b>	<p>10 – CEVA et interfaces</p> <p>36-1 – Valorisation du centre régional d'Annemasse (fiche 36)</p> <p>36-2 – Etoile d'Annemasse</p>



Valorisation des lignes RER Genève – Annecy / Vallée de l'Arve						15
Mesures	Coûts d'investissement		état du projet	Horizon de réalisation	financement CH	priorité de la mesure
	M CHF	M€				
15-1 [IM] P+R à Reignier	0.8	0.5	1	2011 / 2014	Infra	A
15-2 [MD+IM] Développement modes doux vers gare de Reignier			1	2010 / 2015	Aucun	
15-3 [TC1] Modernisation de la signalisation lumineuse (cette mesure comprend aussi des aménagements sur la branche Thonon: aménagements en gare de Thonon et Evian)	72.6	46	3	2015 / 2019	Infra	B
15-4 [TC1] Amélioration de la capacité de la ligne ferroviaire : Tronçon de double voie entre Reignier et la Roche-sur-Foron	41	26	3	2015 / 2019	Infra	B
15-5 [TC1] Poursuite de l'amélioration de la capacité de la ligne ferroviaire : aménagement des gares de la Roche, Cluses et Bonneville (Les montants sont intégrés dans la fiche 16)	Cf. fiche 16	Cf. fiche 16	1	2018	Infra	B
15-6 [TC1+IM] Halte ferroviaire et P+R/B+R au Brouaz - Etrembières	8.0	5	1	2020	Infra	C
15-7 [TC1] Amélioration du temps de parcours entre Annecy et Genève (mesures à préciser, par exemple shunt)			1	2030	Infra	C
<b>Coûts totaux</b>	<b>&gt;122.4</b>	<b>&gt;77.5</b>				
<b>Remarques</b>	A long terme automatisation de la ligne et réalisation du shunt de la Roche-sur-Foron permettant de raccourcir significativement les temps de parcours en liaison avec Annecy					



<b>Valorisation ligne RER Annemasse – Thonon-les-Bains – Évian-les-Bains (ligne du Chablais)</b>		<b>16</b>
<b>Projets clés</b>	<b>Amélioration de capacité de la ligne ferroviaire</b>	
<b>Coûts</b>	<b>Investissement:</b>	<b>196 Mio. CHF</b>

<b>Description</b>	<p>La ligne ferroviaire du Chablais assurera une triple fonction</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- desserte d'agglomération (RER) permettant de relier avec une meilleure efficacité les différentes localités du territoire entre eux et vers le centre de Genève par rabattement, notamment sur Evian, Thonon-les-Bains, Bons-en-Chablais, Perrignier, Machilly ;</li> <li>- desserte nationale (ligne TGV) ;</li> <li>- desserte régionale, permettant de relier le Chablais au reste de la région, qui se renforcera progressivement, avec l'introduction du cadencement sur le réseau régional ;</li> <li>- fret, notamment pour le transport –acheminement, stockage du «vide»- des Eaux d'Evian et en lien avec le projet de plate-forme fret de Perrignier, inscrite au SCoT (plate-forme de fret qui peut utilement remplacer les espaces récupérés par le projet Annemasse-Etoile).</li> </ul> <p>Le cadencement et l'amélioration de l'offre sur cette ligne favorisera :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la densification de la partie nord de l'agglomération annemassienne ;</li> <li>- la restructuration et la densification de la zone d'activités d'Annemasse - Ville-la-Grand ;</li> <li>- le développement et la densification de la commune périphérique de Machilly, en tirant parti de la bonne desserte de la gare et du rabattement depuis les localités voisines ;</li> <li>- le renforcement du centre local de Bons-en-Chablais, aussi bien en termes d'habitat (développement du centre-bourg avec un nouveau «centre» prévu à l'écart de la RD903) que d'activités (ZAE des Bracots). La gare de Bons-en-Chablais constitue déjà un pôle de rabattement pour les utilisateurs du train de l'ensemble du territoire, du fait des possibilités de stationnement. La création d'un P+R contribuera à asseoir cette position ;</li> <li>- l'émergence du centre local de Perrignier - Mésinges (Commune d'Allinges). La gare de Perrignier constitue un pôle de rabattement important depuis les localités voisines. La création d'un P+R contribuera à asseoir cette position.</li> </ul> <p>Le Chablais a une forte vocation touristique : stations de montagne des Portes du Soleil et littoral (Evian, Thonon) la valorisation de la ligne permettra de relier efficacement ces sites touristiques au réseau TGV et à l'aéroport.</p> <p>Le renforcement de la desserte d'agglomération et de la desserte régionale est conditionné par certains aménagements sur cette voie unique. Il permettra également une réactivation ou la création de gares à Ville-la-Grand, à proximité du site d'activités économiques, et à Mésinges, au sud-ouest de l'agglomération de Thonon. L'accès aux gares par les transports publics, les modes doux et par des P+R sera renforcé, afin de favoriser le report modal des frontaliers du Chablais, ce qui est important pour le fonctionnement du RER.</p> <p>Des coupures d'urbanisation et le respect des continuités paysagères entre le pied des Voirons et les espaces surplombant le lac devront être particulièrement pris en compte.</p>
<b>Lien avec l'urbanisation</b>	<p>[UD] Restructuration de la zone d'activités d'Annemasse - Ville-la-Grand <i>Planification directrice régionale : proposition.</i></p> <p>[UD] Projet stratégique de développement du Bois-Enclos (activités) <i>Planification directrice régionale : proposition.</i></p> <p>[UD] Projet stratégique de développement de Machilly (habitat) <i>Projet d'agglomération : proposition. Planification directrice régionale : à faire. Plan d'affectation : à faire.</i></p> <p>[UD] Renforcement du centre local de Bons-en-Chablais (habitat et activités) <i>Projet d'agglomération : proposition. Planification directrice régionale : en cours. Plan d'affectation : à faire.</i></p> <p>[UD] Renforcement du centre local de Perrignier – Mésinges (habitat et activités)</p>



	<i>Projet d'agglomération : proposition. Planification directrice régionale : en cours.</i> [MD+IM+REP] Réaménagement du secteur de la gare de Thonon-les-Bains ; développement des mobilités douces et de l'intermodalité sur ce pôle urbain <i>Planification directrice régionale : en cours.</i>
<b>Relation avec</b>	10 – CEVA et interfaces 36 – Valorisation du centre d'Annemasse et amélioration des axes Annemasse – Genève via MICA, Moillesulaz et Gaillard/Thônex 37 - Desserte et structuration des centres locaux du secteur Est de l'agglomération

Valorisation ligne RER Annemasse – Thonon-les-Bains – Evian-les-Bains (ligne du Chablais)						16
Mesures	Coûts d'investissement		état du projet	Horizon de réalisation	financement CH	priorité de la mesure
	M CHF	M€				
<b>16-1 [TC3+MD]</b> Développement modes doux vers les gares de Bons, Machilly, Perrignier et Thonon-les-Bains	1.5	0.9	1	2011 / 2014	Infra	A
<b>16-2 [IM]</b> P+R de Machilly (création, 150 places)	1.6	1	2	2011 / 2015	Infra	A
<b>16-3 [IM]</b> P+R de Bons-en-Chablais (150 places)	0.7	0.45	1	2011 / 2014	Infra	A
<b>16-4 [IM]</b> P+R de Perrignier (150 places)	0.7	0.45	1	2015	Infra	A
<b>16-5 [IM]</b> P+R / B+R de Machilly (extension)	1.6	1	2	2015 / 2019	Infra	B
<b>16-6 [TC1]</b> Création de tronçons de double-voie sur la branche Annemasse-Thonon et sur la branche Annemasse St-Gervais, et aménagements nécessaires pour assurer la fréquence au quart d'heure (Le montant indiqué comprend également des réalisations de la fiche 15)	179	113	4	2018	Infra	B
<b>16-7 [IM]</b> Création halte ferroviaire à Mésinges et P+R éventuel (Allinges)	4.8	3	1	2020 / 2025	Infra	C
<b>16-8 [IM]</b> Création halte ferroviaire à Ville-la-Grand, y compris B+R	6.3	4	2	2020 / 2030	Infra	C
<b>Coûts totaux</b>	196.2	123.8				
<b>Remarques</b>	A terme, cette ligne RER pourrait se poursuivre dans le cadre de la revitalisation de la ligne ferroviaire sud-lémanique entre Evian et Saint-Gingolph (ligne du Tonkin), assurant ainsi une desserte efficace de l'ensemble du bassin lémanique et reliant l'Est du Chablais aux cantons du Valais et de Vaud.					



<b>Elaboration d'un modèle multimodal des déplacements dans l'agglomération</b>		<b>20</b>
<b>Projets clés</b>		
<b>Coûts</b>	<b>Investissement: 3,47 Mio. CHF</b> <b>Entretien/Exploitation : ~ 0.1 Mio. CHF p.a.</b>	

<b>Description</b>	Les partenaires du Projet d'agglomération ont lancé en 2006 la réalisation d'un modèle multimodal de déplacements couvrant l'ensemble du territoire de l'agglomération afin de tester les scénarios d'urbanisation et les infrastructures de transport envisagées. Elaboré sous le pilotage transfrontalier du SMETD (collectivités françaises) et de l'OCM (Etat de Genève) dans le cadre de la Commission Déplacement et Sécurité du CRFG, ce projet bénéficie d'un budget de CHF 3,5 moi (euros 2,1 moi) avec la participation de fonds interreg jusqu'à fin 2008.					
<b>Justification</b>	Le modèle multimodal des déplacements est un outil au service de la planification des transports et de l'urbanisation des territoires de l'agglomération. Il se veut un outil de travail partagé entre les différentes collectivités de l'agglomération.					
<b>Relation avec</b>	Fiches 21 et 22					
<b>Mesures</b>	<b>Coûts d'investissement</b>		<b>état du projet</b>	<b>Horizon de réalisation</b>	<b>financement CH</b>	<b>priorité de la mesure</b>
	M CHF	M€				
[GES] réalisation d'une enquête déplacements grand territoire sur la partie française de l'agglomération			7	2007		
[GES] réalisation d'une enquête origine/destination sur le réseau TC de Genève			7	2007		
[GES] réalisation d'une enquête cordon routier aux limites de l'agglomération			7	2007		
[GES] réalisation d'une enquête temps de parcours			7	2007		
[GES] modélisation			7	2008		
<b>Coûts totaux</b>	3.47	2.1				
<b>Remarques</b>	Dans sa phase d'utilisation, la gestion du modèle sera assurée en étroite collaboration avec le projet d'agglomération. Le contour définitif de cette collaboration est encore à définir formellement.					



<b>Promotion des transports publics</b>		<b>21</b>
<b>Projets clés</b>		
<b>Coûts</b>	<b>Investissement :</b>	<b>Aucun</b>

<b>Description</b>	<p>Le développement du réseau des transports publics transfrontalier nécessite des structures d'organisation et de gestion ad hoc. Le comité stratégique DTPR a été fondé dans le but de développer la charte pour le développement des transports publics régionaux. Cette charte a été le premier pas vers le redéveloppement du réseau TP transfrontalier.</p> <p>L'extension de l'accord de Karlsruhe à la région genevoise a permis de mettre constituer un groupement local de coopération transfrontalière (GLCT) ayant pour mission de commander des prestations de transports publics.</p> <p>Le site DTPR (<a href="http://www.dtp.org">www.dtp.org</a>) constitue la base de l'information sur les transports publics régionaux et transfrontalier. Il doit évoluer vers une centrale de mobilité.</p> <p>L'usage des transports publics est l'occasion pour beaucoup de personnes de passage dans l'agglomération de « prendre contact » avec des paysages exceptionnels et dont l'ancrage culturel (littérature, cinéma, peinture, etc.) doit continuer à être disponibles pour les générations futures: l'urbanisation doit donc être gérée en conséquence sur les tronçons sensibles.</p> <p>La communauté tarifaire genevoise Unireso regroupe actuellement 6 opérateurs (TPG, CFF, SMGN, TPN, TAC et SNCF). L'intégration tarifaire et la couverture spatiale sont amenés à se renforcer.</p> <p>La mise en œuvre de plans de mobilités d'entreprises est promue par les cantons de Genève et Vaud, notamment par l'édition d'une brochure de promotion éditée conjointement.</p>
--------------------	--

<b>Relation avec</b>	Fiches 10 à 16 et 30 à 37					
Mesures	Coûts d'investissement		état du projet	Horizon de réalisation	financement CH	priorité de la mesure
	M CHF	M€				
[GES] Développement et renforcement de la communauté tarifaire UNIRESO			7			
[GES] Mise en place d'une structure transfrontalière pour la gestion des lignes de transport public (GLCT transport public existant)			7			
[GES] Comité stratégique DTPR pour le développement des lignes de transport public transfrontalières (DTPR)			7			
[GES] Création d'une centrale de mobilité transfrontalière			1			
[GES] Développement de l'information multimodale dynamique à l'échelle de l'agglomération franco-valdo-genevoise			1			
[GES] Promotion et aide à la réalisation de plans de mobilité d'entreprises			7			
[MAP] Identification des séquences paysagères permettant une perception touristique et culturelle du patrimoine d'agglomération			1			
<b>Coûts totaux</b>						



<b>Gestion des transports individuels motorisés</b>		<b>22</b>
<b>Projets clés</b>		
<b>Coûts</b>	<b>Investissement: non défini</b>	<b>toute l'agglomération</b>

<b>Description</b>	<p>Le canton de Genève comprend plus de 400 carrefours régulés. Ceux-ci sont programmés de manière à favoriser au maximum les transports publics et les modes doux. Une gestion coordonnée permet de contrôler les flux entrant dans le cœur d'agglomération de manière à garantir le fonctionnement du réseau pour les différents types d'utilisateurs (transports publics, transports professionnels, modes doux). Une gestion par signalisation lumineuse doit être mise en œuvre dans les centres régionaux, principalement à Annemasse.</p> <p>Le contournement autoroutier de l'agglomération se situe en partie sur territoire suisse et en partie sur territoire français. Le tronçon français est actuellement gratuit entre St-Julien et Annemasse. Cette gratuité pourrait être remise en cause lors du renouvellement de la concession de l'autoroute en 2015. Pour maintenir la fonction de desserte de l'agglomération, il est nécessaire de maintenir la gratuité de l'autoroute. Le financement de cette gratuité n'est pas encore garanti à l'heure actuelle.</p> <p>Les autorités genevoises ont conduit depuis 10 ans une politique affirmée pour gérer le stationnement public (zone bleue avec macarons pour résidents, stationnement payant, contrôles renforcés, etc.). La ville de Nyon a également engagé une politique de limitation des possibilités de stationnement dans le centre. Dans la couronne française, les autorités d'Annemasse ont limité l'offre de stationnement gratuit et illimité (4'000 places contre 4'100 payantes ou gratuites et limitées). Ce n'est pas le cas de la plupart des autres communes françaises, moins denses et où l'offre de transports publics est faible à très faible.</p> <p>Le nombre de places de stationnement dans les nouvelles constructions destinées aux activités est fortement limité dans le canton de Genève dans le but d'influencer les comportements de déplacements. De telles limitations sont également à mettre en œuvre dans les centres régionaux.</p>
<b>Relation avec</b>	Fiches 10 à 16 et 30 à 37



Gestion des transports individuels motorisés						22
Mesures	Coûts d'investissement		état du projet	Horizon de réalisation	financement CH	priorité de la mesure
	M CHF	M€				
[GES] Gestion du trafic par signalisation lumineuse (contrôle d'accès, priorités bus, etc.)			7			
[GES] Gestion dynamique du trafic sur le réseau autoroutier (jalonnement, vitesses,...)			7			
[GES] Maintien de la gratuité du réseau autoroutier de l'agglomération			2			
[GES] Mise en œuvre d'une politique de stationnement public dans le cœur d'agglomération et les centres régionaux (tarification, durée,...)			7			
[GES] Mise en œuvre de règlement concernant l'offre en stationnement privé dans toutes les zones urbanisées de l'agglomération			7			
[GES] Jalonnement dynamique du stationnement en ouvrage dans le cœur de l'agglomération et les centres régionaux			7			
[GES] Étude de priorisation des P+R transfrontalier et évaluations opérationnelle (foncier notamment)			7			
<b>Coûts totaux</b>						
<b>Remarques</b>						



<b>Valorisation du cœur d'agglomération : modes doux et espaces publics</b>		<b>30</b> secteur centre
<b>Projets clés</b>	<b>Compléments au réseau des mobilités douces</b>	
<b>Coûts</b>	<b>Investissement: &gt;44 Mio. CHF</b>	

<b>Description</b>	<p>Le cœur d'agglomération doit être mis en valeur par une amélioration de la qualité des espaces publics, permettant d'accroître la part des mobilités douces et par un renforcement du rôle des transports publics.</p> <p>Outre les infrastructures de transports publics structurantes comme la liaison CEVA et le TCOB, la qualité de la desserte doit être encore améliorée par des mesures de gestion et d'organisation.</p> <p>Pour en améliorer l'accessibilité par les modes doux, des compléments aux réseaux des mobilités douces doivent être apportés.</p> <p>Une partie importante de la population n'utilise pas le vélo comme moyen de déplacement en raison du sentiment d'insécurité qui y est attaché. La réalisation progressive d'une charpente de parcours cyclables très visibles et sûrs nécessite des aménagements particuliers pour lever des obstacles dus au trafic routier, à la topographie et à la propriété foncière.</p> <p>Le plan directeur piétons de la Ville de Genève vise une réappropriation du domaine public par les piétons permettant ainsi aux rues et aux places de jouer leur rôle de lieux de rencontre et de vie sociale. En particulier, les espaces publics sont valorisés. Un programme d'action est progressivement mis en œuvre :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- des aménagements de promenades connectées aux communes voisines ;</li> <li>- l'extension du centre piétonnier ;</li> <li>- l'aménagement de places et squares dans les quartiers existants et leur création dans les nouveaux ;</li> <li>- suppression ou de réduction des obstacles pour les piétons ;</li> <li>- modération de trafic à l'échelle des quartiers (zones 30, zone de rencontre).</li> </ul>
<b>Lien avec urbanisation</b>	<p>[UD] Projet stratégique de développement du secteur Praille-Acacias-Vernet (activités tertiaires et industrielles - logement- équipements publics) <i>Planification directrice localisée : réalisée. Plan d'affectation : en cours / à faire. Plans détaillés : en cours / à faire</i></p> <p>[UD] Projet stratégique de développement du secteur de la gare des Eaux-Vives (activités tertiaires - logement- équipements publics) <i>Planification directrice localisée : réalisée. Plan d'affectation : en cours. Plans détaillés : à faire</i></p> <p>Centre ville (MD et espaces publics)+Montbrillant, Artamis, compléter avec Ville GE 24.8.07</p>
<b>Relation avec</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- CEVA (fiche 10)</li> <li>- RER aéroport (fiche 11)</li> <li>- Tram Onex-Bernex (fiche 34)</li> <li>- Tram TCMC (fiche 33)</li> </ul>



Valorisation du cœur d'agglomération						30
Mesures	Coûts d'investissement		état du projet	Horizon de réalisation	financement CH	priorité de la mesure
	M CHF	M€				
<b>30-1 [MD]</b> Nouvelle passerelle piétonne et 2 roues des Vernets			6	2008	Aucun	
<b>30-2 [MD]</b> Aménagements piétonniers d'accès à la ligne TCOB dans le quartier de la Jonction (aménagement urbains)	2.14	1.3	3	2011 / 2015	Infra	A
<b>30-3 [MD]</b> Passerelle piétonne sur le pont du Mont-Blanc et/ou aménagements modes doux pont du Mont-Blanc	14	8.8	2	2011 / 2014	Infra	A
<b>30-4 [MD]</b> Prolongement de la voie verte (tronçon de la ceinture verte/douce ville de GE, prolongement projet CEVA)	1	0.6	1	2011 / 2014	Infra	A
<b>30-5 [MD+MAP]</b> Créer sur la base des 3 parcours cycle-évasion existants des parcours quotidiens vélos à l'échelle de l'agglomération (construction de pistes cyclables sur les axes pénétrants)	3	1.89	1	2011 / 2014	Infra	A
<b>30-6 [MD+MAP]</b> requalification espaces publics Praille-Acacias-Vernet	3.2	2	3	2014	Infra	A
<b>30-7 [MD]</b> Nouvelle passerelle piétonne et 2 roues de Sécheron	10	6.3	5	2011 / 2014	Infra	A
<b>30-8 [MD]</b> Passerelles piétonnes/2 roues Montbrillant-Pâquis					Infra	C
<b>30-9 [MD]</b> Création de 100 couverts à vélos avec bornes électriques de chargement des VAE dans les pôles générateurs de déplacements	1.5	1			Infra	C
<b>30-10 [MD]</b> Aménagement Cornavin-Montbrillant pour compléter pénétrante rive-droite Vernier-Pregny					Infra	C
<b>30-11 [MD]</b> Aménagements cyclables et piétons facilitant le franchissement des niveaux (ascenseurs, remonte-pentes)	9.1	5.8			Infra	C
<b>30-12 [MD+MAP]</b> Franchissement du Rhône pour piétons et cycles					Infra	C
<b>Coûts totaux</b>	>43.9	>27.7				
<b>Remarques</b>						



<b>Valorisation du secteur Nyon – Gland</b>		<b>31</b> <b>secteur Nord</b>
<b>Projets clés</b>	Développement du centre régional de Nyon et de son agglomération Route de distribution urbaine de l'agglomération nyonnaise	
<b>Coûts</b>	<b>Investissement: 84 Mio. CHF</b>	

<b>Description</b>	<p>Nyon et les 7 communes de sa couronne constituent le pôle régional actuel du nord de l'agglomération transfrontalière: bien desservi par le réseau RER, il se prête à un développement important, qui doit être sélectif et respectueux du patrimoine et des qualités paysagères, dans le but de valoriser l'attractivité territoriale. Déjà identifié comme pôle stratégique de développement, il a vocation à accueillir l'implantation de nombreux emplois supplémentaires, soit au centre-ville, soit dans des zones d'activités, qu'il s'agit de requalifier ou de créer, notamment à proximité de l'axe du Nyon - Saint-Cergue - Morez dont la fréquence sera améliorée (voir fiche 12). Les nouveaux quartiers d'habitation, au nord-ouest, s'inscriront en prolongement de la ville compacte.</p> <p>Gland, centre local et ville contemporaine en formation, s'étendra à l'ouest et au nord, en extension sur la commune voisine de Vich : l'objectif est de viser l'équilibre entre habitants et emplois supplémentaires.</p> <p>Dans cet ensemble urbain Nyon-Gland, scindé par la coupure verte de la Promenthouse, il s'agira de promouvoir un réseau de transports publics urbains performant, les développements du réseau routier ayant pour priorité d'en faciliter le fonctionnement.</p> <p>Les villages situés le long de l'axe du Nyon - Saint-Cergue - Morez ont aussi vocation à se développer dans une certaine mesure.</p>
<b>Lien avec l'urbanisation</b>	<p>[UD] Renforcement du centre local de Gland (habitat, activités) <i>Planification directrice régionale : proposition</i></p> <p>[UD] Projet stratégique de développement de Gland-Ouest (habitat-activités, Pôle de développement économique vaudois) <i>Planification directrice régionale : proposition. Planification directrice localisée : en cours. Plan d'affectation : réalisé / à faire.</i></p> <p>[UD] Renforcement du centre régional de Nyon <i>Planification directrice régionale : proposition</i></p> <p>[UD] Projet stratégique de développement de Prangins Nord-ouest (habitat, activités) <i>Planification directrice régionale : proposition. Planification directrice localisée : à faire</i></p> <p>[UD] Projet stratégique de développement de Nyon Nord-ouest (habitat, activités) <i>Planification directrice régionale : proposition. Planification directrice localisée : à faire. Plan d'affectation : réalisé / à faire.</i></p> <p>[UD] Projet stratégique de développement de l'Asse (activités - équipements publics) <i>Planification directrice régionale : proposition. Planification directrice localisée : à faire</i></p> <p>[UD] Projet stratégique de développement de Eysins (habitat - activités) <i>Planification directrice régionale : proposition. Planification directrice localisée : à faire</i></p>
<b>Relation avec</b>	12 – Valorisation de la ligne ferroviaire Vaud - Genève



Valorisation du secteur Nyon – Gland						31
Mesures	Coûts d'investissement		état du projet	Horizon de réalisation	financement CH	priorité de la mesure
	M CHF	M€				
<b>31-1 [TIM]</b> Route de distribution urbaine de Nyon	53	33.4	4	2010 / 2012	Infra	A
<b>31-2 [TIM]</b> Collectrice ouest de Gland	17	10.7	4	2011 / 2014	Infra	A
<b>31-3 [MD+MAP] Accessibilité MD des gares</b> : passerelle entre Prangins et Nyon	2	1.3	1	2015 / 2018	Infra	B
<b>31-4 [MD] Accessibilité MD des gares</b> : nouveau passage sous-voie à Nyon	6	3.8	1	2015 / 2018	Infra	B
<b>31-5 [MD] Accessibilité MD des gares</b> : nouveau passage sous-voie à Gland	6	3.8	1	2015 / 2018	Infra	B
<b>Coûts totaux</b>	84	53				
<b>Remarques</b>						



<b>Valorisation du centre régional de Ferney-Voltaire et amélioration de l'axe Gex – Ferney-Voltaire – Genève</b>		<b>32-1</b>
<b>Projets clés</b>	Centre Régional de Ferney-Voltaire Tramway Nations – Ferney-Voltaire	
<b>Coûts</b>	<b>Investissement:</b>	<b>&gt;368 Mio. CHF</b>

<b>Description</b>	<p>Les villes de Ferney-Voltaire et de Gex constituent des points forts de l'organisation multipolaire de la Communauté de communes du Pays-de-Gex. Ferney-Voltaire, en continuité urbaine avec l'agglomération genevoise, a vocation à devenir un des centres régionaux de l'agglomération transfrontalière. L'accueil des fonctions d'agglomération, notamment internationales, en particulier sur le site stratégique au nord de l'aéroport, l'urbanisation dense des potentialités à bâtir et le renouvellement urbain du centre seront nécessaires pour permettre à Ferney-Voltaire d'atteindre un poids suffisant.</p> <p>Étant donné l'absence d'une desserte RER dans le pays de Gex, l'enjeu est de relier efficacement Ferney-Voltaire au cœur d'agglomération : la ligne de tram Genève - Grand-Saconnex sera prolongée jusqu'à l'entrée nord de la ville, tout en développant un réseau de transports publics urbains permettant un rabattement efficace depuis les communes avoisinantes. La connexion avec la gare de Genève-Aéroport sera assurée.</p> <p>Gex, au pied du Jura, confortera son rôle de centre local. La route qui le relie à Ferney-Voltaire sera requalifiée en axe urbain, permettant la création d'un site propre pour les transports publics, dont la continuité devrait être maximale. La densification des communes périurbaines traversées par cet axe, sera favorisée sans étendre les zones à bâtir, en développant des réseaux de mobilités douces et en maintenant les coupures vertes. Les implantations commerciales devront être coordonnées avec l'ensemble du territoire</p>
<b>Lien avec l'urbanisation</b>	<p>[UD] Renforcement du centre régional de Ferney-Voltaire <i>Planification directrice régionale : proposition. Planification directrice communale : en cours.</i></p> <p>[UD] Projet stratégique de développement de Ferney-Sud (activités - équipements publics) <i>Planification directrice localisée : en cours. Plan d'affectation : à faire. Plans détaillés : à faire</i></p> <p>[UD] Renforcement du centre local de Gex (habitat, activités) <i>Planification directrice régionale : réalisée.</i></p> <p>[UD] Schéma de secteur RD 1005 <i>Planification directrice régionale : proposition. Planification directrice localisée : à faire.</i></p>
<b>Relation avec</b>	<p>11 – nouvelle ligne ferroviaire Genève (Cornavin) – Aéroport</p> <p>32-2 Valorisation des périmètres stratégiques d'urbanisation autour de l'aéroport</p>



Valorisation du centre régional de Ferney-Voltaire et amélioration de l'axe Gex – Ferney-Voltaire – Genève						32-1
Mesures	Coûts d'investissement		état du projet	Horizon de réalisation	financement CH	priorité de la mesure
	M CHF	M€				
<b>Tramway Nations – Grand-Saconnex (mesures couplées)</b>						
↺ 32-1-1 [TIM] Modification de la jonction de Ferney	45	28.4	4	2011 / 2014	RN	
↺ 32-1-2 [TC2] Extension du tramway : tronçon Nations – Grand-Saconnex	56	35.3	3	2014 / 2016	Infra	A
↺ 32-1-3 [MD+MAP] Requalification de l'espace-rue en lien avec le tram	7.2	4.5	1	2014	Infra	A
↺ 32-1-4 [TIM] Route des Nations (couplée au tram par la loi)	135	85	4	2011 / 2014	Infra	A
32-1-5 [IM] P+R et B+R d'Ornex (première étape)	0.5	0.3	1	2009 / 2014	Infra	A
32-1-6 [IM] Création d'un P+R dans le cadre du réaménagement du plateau de la douane de Ferney-Voltaire (France)	0.5	0.3	1	2010 / 2014	Infra	A
32-1-7 [TC2] Extension du tramway : tronçon Grand-Saconnex – Ferney-Voltaire et réaménagements de voiries au centre de Ferney-Voltaire	96	60	2	2015 / 2019	Infra	B
32-1-8 [REP] Requalification RD 1005 pour la mise en site propre du bus Gex – Ferney-Voltaire et intégration MD par création d'une voie verte entre Gex et Ferney-Voltaire				2015 / 2019	Infra	B
32-1-9 [IM] Extension du P+R à Ornex	3.2	2	2	2015 / 2019	Infra	B
32-1-10 [TIM] Nouvelle jonction à Collex	25	15.8	1	2030	RN	
32-1-11 [TIM] Doublement de la RD1005 avec contournement est de Ferney connecté à nouvelle jonction à l'A1			1	2030	Aucun	
<b>Coûts totaux</b>	>368.4	>231.6				
<b>Remarques</b>	La réorganisation du réseau routier à long terme (contournement de Ferney connecté à l'autoroute suisse) ne peut s'envisager sans une augmentation de la capacité de l'autoroute A1 et une jonction supplémentaire à Collex. Des évaluations complémentaires sont nécessaires pour en apprécier la justification.					



<b>Valorisation des périmètres stratégiques d'urbanisation autour de l'aéroport</b>		<b>32-2</b>
<b>Projets clés</b>	Tramway Grand-Saconnex – Aéroport TCSP Ferney-Voltaire – Meyrin	
<b>Coûts</b>	<b>Investissement:</b>	<b>&gt;97 Mio. CHF</b>

<b>Description</b>	<p>L'espace entourant l'aéroport de Genève, précédemment intitulé Rectangle d'Or, est un territoire transfrontalier aux atouts internationaux exceptionnels: à proximité d'un nœud de transports aériens, autoroutiers et ferroviaires, il abrite, du côté genevois, un ensemble dense de salles de congrès, d'expositions et de spectacles, de grands hôtels, de sièges de sociétés multinationales et de sociétés de services internationaux.</p> <p>Étant donné la pénurie de terrains au sud-est de l'aéroport, il s'agit de maîtriser et de structurer le développement urbain au-delà, en tirant parti des atouts du site. Les objectifs sont de renforcer les dessertes TP, de répartir de façon équilibrée emplois et logements entre les parties genevoises et gessiennes en favorisant leur implantation sur les dessertes en transports publics existantes et de préserver et renforcer les qualités paysagères du site, par la mise en valeur d'un grand parc transversal.</p>
<b>Lien avec urbanisation</b>	<p>[UD] Projet stratégique de développement des Vergers, à Meyrin (habitat - équipements publics) <i>Planification directrice localisée : réalisée. Plan d'affectation : réalisé. Plans détaillés : à faire</i></p> <p>[UD] Projet stratégique de développement du secteur au sud de l'aéroport, à Meyrin et au Grand-Saconnex (activités - équipements publics) <i>Planification directrice localisée : en cours. Plan d'affectation : réalisé / en cours. Plans détaillés : à faire</i></p> <p>[UD] Projet stratégique de développement du secteur au nord de l'aéroport, à Meyrin, à Ferney-Voltaire et Prévessins-Möens (habitat - activités - équipements publics) <i>Planification directrice localisée : en cours. Plan d'affectation : à faire. Plans détaillés : à faire</i></p> <p>[UD] Renforcement du centre régional de Ferney-Voltaire <i>Planification directrice régionale : proposition.</i></p>
<b>Relation avec</b>	<p>Fiche 11 – RER aéroport</p> <p>Fiche 32-1 – Valorisation du centre régional de Ferney-Voltaire et amélioration de l'axe Gex – Ferney-Voltaire – Genève</p>



Valorisation des périmètres stratégiques d'urbanisation autour de l'aéroport						32-2
Mesures	Coûts d'investissement		état du projet	Horizon de réalisation	financement CH	priorité de la mesure
	M CHF	M€				
<b>32-2-1 [TIM]</b> Mise en 2x2 voies (carrefour du CERN - RD35a)	14.2	9	6	2008 / 2010	Aucun	
<b>32-2-2 [TC2]</b> Extension du tramway : tronçon Grand-Saconnex – aéroport dont traitement de l'espace public	48.4	30.5	1	2015	Infra	B
<b>32-2-3 [TC2+MD]</b> Création d'un TCSP entre Ferney-Voltaire et Meyrin et d'une nouvelle liaison MD			1	2015 / 2019	Infra	B
<b>32-2-4 [MD]</b> Création d'une voie verte entre la RD35 et la RD1005 suivant le tracé de la nouvelle route			1	2015 / 2019	Infra	B
<b>32-2-5 [TIM]</b> Jonction routière entre la RD1005 et la RD35 permettant de structurer le réseau routier et de supprimer les transits parasites sur le réseau secondaire du secteur Prévessin-Moëns – Ferney-Voltaire	19	12	2	2015 / 2019	Aucun	
<b>32-2-6 [TIM]</b> Contournement ouest de Ferney-Voltaire en lien avec la réalisation du périmètre stratégique de développement de l'aéroport	22.1	14	1	>2020	Aucun	
<b>Coûts totaux</b>	>97	>72				
<b>Remarques</b>						



<b>Valorisation du centre régional de St-Genis-Pouilly et amélioration de l'axe Thoiry – St-Genis-Pouilly – Genève</b>		<h1>33</h1>	
<b>Projets clés</b>	Centre régional de Saint-Genis-Pouilly Tramway Cornavin – Meyrin – CERN – St-Genis-Pouilly		<b>Secteur nord de l'agglomération</b>
<b>Coûts</b>	<b>Investissement: &gt;583 Mio. CHF</b>		

<b>Description</b>	<p>L'axe Genève-Meyrin constitue l'un des axes de développement urbain du Schéma d'agglomération. La construction en cours d'une ligne de tram dite TCMC accompagne la mise en valeur progressive des importantes potentialités de la zone de développement genevoise, qui s'étendra également sur les zones villa au sud de l'aéroport, et sur la zone agricole, en extension de Meyrin-Cité.</p> <p>La ville de St-Genis-Pouilly est un des points forts de l'organisation multipolaire de la Communauté de communes du Pays-de-Gex. En prolongement de l'axe de développement urbain de l'agglomération genevoise, elle a vocation à devenir un des centres régionaux de l'agglomération transfrontalière. L'accueil des fonctions d'agglomération, en particulier à son entrée sud-est et une urbanisation dense des importantes potentialités à bâtir seront nécessaire pour permettre à St-Genis-Pouilly d'atteindre un poids suffisant.</p> <p>Étant donné l'absence d'une desserte RER dans le pays de Gex, l'enjeu sera de relier efficacement ce centre régional au centre de l'agglomération, en prolongeant la ligne de tram Cornavin – Meyrin – CERN, tout en développant un réseau de transports publics urbains permettant un rabattement efficace depuis les communes avoisinantes. La connexion avec la gare de Genève-Aéroport sera assurée.</p> <p>L'urbanisation dense se poursuivra, grâce la création de nouveaux quartiers d'habitat, en direction des communes voisines de Sergy et de Thoiry, centre local au pied du Jura. Le prolongement de la ligne de tram TCMC vers St-Genis et Thoiry se fera en différentes étapes pour accompagner ces développements.</p> <p>Des continuités paysagères transversales drainant les eaux du bassin de l'Allondon devront être particulièrement prises en compte.</p> <p>Des modifications du réseau routier du pays de Gex sont prévues pour faciliter le rabattement sur la ligne de tram.</p>
<b>Lien avec urbanisation</b>	<p>[UD] Densification de la zone de développement (Genève-Petit-Saconnex, Vernier, Meyrin (logement- équipements publics) <i>Plan d'affectation : réalisé / en cours. Plans détaillés : en cours / à faire. Réalisation : en cours</i></p> <p>[UD] Projet stratégique de développement des Vergers, à Meyrin (habitat – équipements publics) <i>Planification directrice localisée : réalisée. Plan d'affectation : réalisée. Plans détaillés : à faire</i></p> <p>[UD] Développement du CERN <i>Planification directrice régionale : réalisée. Plan d'affectation : à faire</i></p> <p>[UD] Projet stratégique de développement de Saint-Genis Sud (activités – équipements publics) <i>Projet d'agglomération : proposition.</i></p> <p>[UD] Projet stratégique de développement de Thoiry – Saint-Genis (habitat) <i>Projet d'agglomération : proposition. Plan d'affectation : à faire. Plans détaillés : à faire</i></p> <p>[UD] Renforcement du centre régional de St-Genis-Pouilly <i>Planification directrice régionale : proposition.</i></p>
<b>Relation avec</b>	32-2 – Valorisation du Projet stratégique de développement autour de l'aéroport



Valorisation du centre régional de St-Genis-Pouilly et amélioration de l'axe Thoiry – St-Genis-Pouilly – Genève						33
Mesures	Coûts d'investissement		état du projet	Horizon de réalisation	financement CH	priorité de la mesure
	M CHF	M€				
<b>33-1 [TC2]</b> Extension du tramway : tronçon Cornavin-Meyrin-CERN (TCMC), y compris liaisons MD	420	264.6	7	2007 / 2010	Urgent	
<b>33-2 [TC2]</b> Extension du tramway : traversée directe de Meyrin par route de Meyrin (dretissima)	20	12.7	4	2010 / 2011	Infra	A
<b>33-3 [IM]</b> P+R et B+R de Saint-Genis-Pouilly	7.9	5	3	2010 / 2014	Infra	A
<b>33-4 [MD]</b> Nouvelle liaison directe MD entre St-Genis et la zone d'activités de la ZIMEYSA	1.8	1.1	1	2010 / 2014	Infra	A
<b>33-5 [MD]</b> Développement des réseaux MD à Saint-Genis-Pouilly, Sergy et Thoiry	1.1	0.7	1	2010 / 2014	Infra	A
<b>33-6 [MD+MAP]</b> Requalification de l'espace rue sur l'axe route de Meyrin	6	3.8	1	2010 / 2014	Infra	A
<b>33-7 [TC2+MAP]</b> Extension du tramway : prolongement entre CERN (CH) et Saint-Genis-Pouilly centre : - tronçon CERN (CH) – giratoire de la Porte de France (CERN – F) - tronçon giratoire de la Porte de France (CERN – F) – Saint-Genis-Pouilly	128	80	3	2011 / 2014	Infra	A
<b>33-8 [TC2]</b> Ligne de transport collectif en site propre entre Thoiry et Saint-Genis-Pouilly (connexion avec le tramway)			1	2020 – 2030	Infra	C
<b>Coûts totaux</b>	>582.8	>367.9				
<b>Remarques</b>						



<b>Création du centre régional et amélioration de l'axe Bernex – Onex – Genève</b>		<b>34</b>
<b>Projets clés</b>	<b>Tramway Cornavin – Onex – Bernex</b> <b>Centre régional et projet stratégique de développement de Bernex</b>	
<b>Coûts</b>	<b>Investissement:</b>	<b>388 Mio. CHF</b>

<b>Description</b>	<p>L'axe Genève - Onex - Bernex constitue un des axes de développement du Schéma d'agglomération.</p> <p>La construction de la ligne de tram Cornavin-Onex-Bernex (TCOB) permettra de réaménager le cœur de l'agglomération et accompagnera la mise en valeur progressive des potentialités de la zone de développement genevoise, sur les communes de Lancy et Onex, et du projet stratégique de développement Bernex-Est, à vocation mixte.</p> <p>A moyen et long terme, il facilitera l'émergence du centre régional de Bernex. Afin que celui-ci ait un poids suffisant, le projet stratégique de développement de Bernex-Nord sera mis en valeur, en emprise sur la zone villa et la zone agricole, à vocation mixte, il offrira un des potentiels les plus importants du canton de Genève.</p> <p>La ligne de tram sera prolongée en amont du village de Bernex, afin d'obtenir un report modal en sa faveur dès la livraison des premiers logements :</p> <p>Le centre régional de Bernex ainsi que tout l'axe sera relié au réseau RER par la gare de Lancy-Pont-Rouge et par une réorganisation du réseau de bus.</p> <p>Plusieurs questions liées aux continuités paysagères, tant biologique et agricole, qu'urbaines devront être traitées en rapport avec cet objet : coupure verte entre Rhône et Plaine de l'Aire (y.c. couloir de l'autoroute), entrée de ville, image architecturale des terrasses en contrebas de la route de Chancy, etc.</p>
<b>Lien avec urbanisation et paysages</b>	<p>[UD] Densification de la zone de développement, Lancy, Onex (logement- équipements publics) <i>Plans détaillés : en cours / à faire. Réalisations : en cours</i></p> <p>[UD] Projet stratégique de développement de Bernex-Est (activités - équipements publics) <i>Planification directrice régionale : proposition. Planification directrice localisée : en cours. Plan d'affectation : à faire</i></p> <p>[UD] Projet stratégique de développement de Bernex-Nord (habitat) <i>Projet d'agglomération : proposition. Planification directrice régionale : à faire. Plan d'affectation : à faire</i></p> <p>[UD] Renouvellement urbain de la Pointe de la Jonction (habitat - équipements publics) <i>Planification directrice localisée : à faire. Plan d'affectation : à faire</i></p> <p>[MAP] Mise en valeur de la césure paysagère de Bernex/presqu'île de Loëx</p>
<b>Relation avec</b>	



Amélioration de l'axe Bernex – Onex – Genève						34
Mesures	Coûts d'investissement		état du projet	Horizon de réalisation	financement CH	priorité de la mesure
	M CHF	M€				
<b>34-1 [TC2]</b> Extension du tramway : Tram Cornavin - Onex - Bernex (P+R)	210	132.3	4	2010	Urgent	
<b>34-2 [TC2]</b> Tram Cornavin - Onex - Bernex : tronçon Cornavin - George-Favon	92	58	5	2011	Infra	A
<b>34-3 [TC3]</b> Réorganisation du réseau trolleybus en lien avec la réalisation du TCOB	7.4	4.7	4	2012	Infra	A
<b>34-4 [MD+MAP]</b> Requalification de l'espace rue sur l'axe route de Chancy	6	3.8	1	2010 / 2014	Infra	A
<b>34-5 [TC2+MAP]</b> Extension du tramway : tronçon Cornavin-Onex-Bernex, jusqu'en amont du village de Bernex	70	44	2	2014	Infra	A
<b>34-6 [IM]</b> P+R Bernex Nord	2.5	1.6	1	2018	Infra	B
<b>Coûts totaux</b>	387.9	244.4				
<b>Remarques</b>	La planification de la 2 <sup>ème</sup> étape du tram doit se coordonner avec la création du centre régional					



<b>Valorisation du centre régional de St-Julien Porte Sud et amélioration de l'axe Porte Sud – Genève</b>		<b>35</b> secteur Sud
<b>Projets clés</b>	Centre régional de St-Julien Projets stratégiques de développement de la plaine de l'Aire et de St. Julien Sud TCSP Saint-Julien-en-Genevois – Genève	
<b>Coûts</b>	<b>Investissement: &gt;46 Mio. CHF</b>	
<b>Description</b>	<p>L'axe Genève - St-Julien Porte Sud constitue un axe de développement majeur de l'agglomération. Il se concrétisera par la mise en valeur progressive des potentialités de la zone de développement genevoise, sur les communes de Lancy et de Plan-les-Ouates, et surtout par les vastes projets stratégiques de développement envisagés dans la Plaine de l'Aire, sur les communes de Plan-les-Ouates, Confignon et Lancy. Créés en emprise sur la zone agricole, à vocation mixte, ils constitueront l'extension la plus importante de la ville compacte, tout en permettant un agrandissement de la zone industrielle ZIPLO.</p> <p>Au delà de la frontière, le périmètre Porte Sud constitué par la ville de St-Julien-en-Genevois et les développements d'Archamps, Neydens et Cervonnex est le point fort de la Communauté de communes du Genevois. En prolongement de l'axe de développement urbain, St-Julien-en-Genevois a vocation à devenir un des centres régionaux de l'agglomération transfrontalière. L'accueil de fonctions d'agglomération, en particulier autour de la gare, et la création au sud de nouveaux quartiers d'habitat denses, coordonnée avec la mise en valeur des zones d'activités, seront nécessaires pour permettre à St-Julien-en-Genevois d'atteindre un poids suffisant.</p> <p>Étant donné l'absence d'une liaison RER rapide avec le cœur d'agglomération, l'enjeu est de relier efficacement St-Julien-en-Genevois au cœur d'agglomération :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- dans un premier temps la ligne de bus existante sera renforcée sur l'axe actuel et prolongée jusqu'à la gare de Saint-Julien-en Genevois</li> <li>- dans un deuxième temps, les urbanisations de la Plaine de l'Aire et du Saint-Julien-Sud s'accompagneront de la mise en place d'une ligne TCSP sur un nouvel axe, tout en développant un réseau urbain permettant un rabattement efficace depuis les communes avoisinantes et la zone d'activités d'Archamps.</li> </ul> <p>La question des coupures d'urbanisation est prépondérante pour cet objet afin de ne pas conduire à l'isolement du coteau de Compesières dans ses relations avec celui de Bernex et le plateau de Neydens.</p>	
<b>Lien avec urbanisation</b>	<p>[UD] Densification de la zone de développement , Lancy, Plan-les-Ouates (logement- équipements publics) <i>Plans détaillés : en cours / à faire. Réalisations : en cours</i></p> <p>[UD] Projet stratégique de développement de la Plaine de l'Aire - Est (habitat - activités - équipements publics) <i>Planification directrice régionale : proposition. Planification directrice localisée : à faire. Plan d'affectation : à faire</i></p> <p>[UD] Projet stratégique de développement de la Plaine de l'Aire - Ouest (habitat - activités - équipements publics) <i>Projet d'agglomération : proposition. Planification directrice régionale : à faire. Planification directrice localisée : à faire. Plan d'affectation : à faire</i></p> <p>[UD] Projet stratégique de développement de Saint-Julien-Gare (habitat - activités - équipements publics) <i>Projet d'agglomération : proposition. Planification directrice régionale : à faire. Planification directrice localisée : à faire. Plan d'affectation : à faire</i></p> <p>[UD] Projet stratégique de développement de Saint-Julien Sud (habitat - activités - équipements publics) <i>Projet d'agglomération : proposition. Planification directrice régionale : à faire. Planification directrice localisée : à faire. Plan d'affectation : à faire.</i></p>	
<b>Relation avec</b>	14 – valorisation de la ligne ferroviaire du Salève	



Valorisation du centre régional de St-Julien et amélioration de l'axe Porte Sud – Genève						35
Mesures	Coûts d'investissement		état du projet	Horizon de réalisation	Financement CH	priorité de la mesure
	M CHF	M€				
<b>35-1 [TC2]</b> TCSP St-Julien – Genève : aménagements de priorité et d'amélioration de la vitesse commerciale (tronçon suisse)	2	1.3	6	2008 / 2010	Aucun	
<b>35-2 [TC2]</b> TCSP St-Julien – Genève : aménagements de priorité et d'amélioration de la vitesse commerciale (tronçon français)	3.2	2	2	2008 / 2010	Aucun	
<b>35-3 [TC2]</b> TCSP Saint-Julien – Genève : tronçon Saint-Julien (sous-préfecture) et Saint-Julien (gare) - Aménagement du TCSP et réalisation de la tranchée routière couverte (TRC)	10	6.3	3	2011 / 2014	Infra	A
<b>35-4 [IM]</b> Organisation du pôle multimodal de la gare de Saint-Julien	4	2.5	2	2011 / 2014	Infra	A
<b>35-5 [MD]</b> Liaison d'agglomération urbaine St-Julien-Perly, en relation avec les aménagements pour les bus St-Julien - Genève	1.6	1	3	2011 / 2014	Infra	A
<b>35-6 [MD]</b> Liaison rurale modes doux St-Julien – Certoux – Genève	0.3	0.2	2	2011 / 2014	Infra	A
<b>35-7 [IM]</b> P+R de St-Julien 1 <sup>ère</sup> étape en lien avec l'autoroute et le réseau de bus	2.5	1.6	1	2011 / 2014	Infra	A
<b>35-8 [MD]</b> Liaisons rurale Fort de l'Ecluse / Pougny-gare – St-Julien			1-2		Aucun	
<b>35-9 [MD]</b> Liaison rurale St-Julien – Troinex / Veyrier-Annemasse			1		Aucun	
<b>35-10 [MD]</b> Liaisons modes doux d'accès au centre de St-Julien			1-2		Infra	B
<b>35-11 [MD]</b> Liaisons modes doux d'accès à la zone d'activités d'Archamps			1-2		Infra	B
<b>35-12 [TC3]</b> Priorisation des TC en entrée Sud de Saint-Julien et accessibilité à la gare – requalification de l'ex route nationale			1-2	2015 – 2018	Infra	B
<b>35-13 [IM]</b> P+R de Saint-Julien (Sud) en connexion avec le TCSP Saint-Julien – Genève			2	2015 – 2018	Infra	B
<b>35-14 [TC2+MAP]</b> Création d'un 2 <sup>ème</sup> axe TCSP (ligne structurante sur la route de base) entre Saint-Julien et Genève			1	2015 – 2018	Infra	B
<b>35-15 [TC2+MD+MAP]</b> Requalification de l'Espace-rue sur la route de St-Julien (y.c aménagements pour bus)	25	15.7	1	2015 – 2018	Infra	B
<b>Coûts totaux</b>	>46.1	>29				
<b>Remarques</b>	A long terme conversion possible du TCSP en tram					



<b>Amélioration de l'axe Annemasse – Genève</b>		<b>36-1</b>
<b>Projets clés</b>	<b>Tramway Moillesullaz – Annemasse</b>	
<b>Coûts</b>	<b>Investissement:</b>	<b>&gt;130 Mio. CHF</b>

<b>Description</b>	<p>L'axe Genève-Annemasse constitue un axe de développement selon le Schéma d'agglomération.</p> <p>L'amélioration ou la construction de lignes de transport public en site propre accompagne la mise en valeur progressive des potentialités de la zone de développement genevoise, sur les communes de Chêne-Bougeries, Chêne-Bourg et Thônex.</p> <p>Au delà de la frontière, la ville compacte est prolongée par l'agglomération annemassienne. Annemasse constitue le principal centre régional de l'agglomération et doit être valorisé en tant que tel, en accueillant des fonctions d'agglomération, en particulier autour de la gare, dans le Projet stratégique de développement d'Etoile-Annemasse. Le renouvellement urbain dans la zone urbaine centrale permettra d'accroître considérablement sa capacité en logements. La ville compacte sera étendue à l'est, grâce à la densification et à la création de nouveaux mixtes dans les communes de Vétraz-Monthoux et Cranves-Sales, tout en préservant et en mettant en valeur les espaces d'intérêt paysager ou agricole.</p> <p>L'enjeu est de desservir efficacement l'agglomération annemassienne en prolongeant vers l'est la ligne de tram Genève-Moillesullaz, qui s'articulera en fourche avec une nouvelle ligne TCSP entre l'Arve et la gare, importante pour le futur réseau RER franco-valdo-genevois. Le réseau de transports urbains annemassien sera réorganisé, afin de constituer un maillage fin et efficace tout en permettant un rabattement efficace depuis les communes avoisinantes de la communauté de communes des Voirons. Les rabattements (P+R) doivent être organisés tant pour l'accès à Annemasse (surtout sur le réseau urbain) que pour l'accès à Genève (surtout sur le réseau ferroviaire).</p> <p>Le paysage urbain le long de cet axe mérite un traitement particulier (requalification ...).</p>
<b>Lien avec urbanisation et paysages</b>	<p>[UD] Densification de la zone de développement Chêne-Bougeries, Chêne-Bourg et Thônex (logement- équipements publics) <i>Plan d'affectation : réalisés / en cours. Plans détaillés : en cours / à faire</i></p> <p>[UD] Projet stratégique de développement du secteur de la gare des Eaux-Vives (activités tertiaires - logement- équipements publics) <i>Planification directrice localisée : réalisée. Plan d'affectation : en cours. Plans détaillés : à faire</i></p> <p>[UD] Projet stratégique de développement du secteur de la gare de Chêne-Bourg (activités tertiaires - logement- équipements publics) <i>Planification directrice localisée : réalisée. Plan d'affectation : en cours. Plans détaillés : à faire</i></p> <p>[UD] Projet stratégique de développement Etoile Annemasse (activités tertiaires - logement- équipements publics) <i>Planification directrice localisée : en cours. Plan d'affectation : en cours. Plans détaillés : à faire</i></p> <p>[UD] Renouvellement urbain du cœur de l'agglomération annemassienne (Chablais-Gare) <i>Planification directrice localisée : réalisée. Plan d'affectation : réalisé. Réalisation : en cours</i></p> <p>[UD] Projet stratégique de développement de Vétraz-Monthoux - Cranves-Sales (habitat - activités) <i>Projet d'agglomération : proposition. Planification directrice régionale : à faire. Planification directrice localisée : à faire. Plan d'affectation : à faire.</i></p> <p>[MAP] Requalification des espaces du Foron dans sa partie urbaine</p> <p>[MAP] Requalification des espaces de la Seymaz dans sa partie urbaine</p> <p>[MAP] Création de césures vertes entre Annemasse et Cranves-Sales</p>
<b>Relation avec</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Liaison CEVA (fiche 10)</li> <li>- Valorisation des lignes ferroviaires (fiches 14, 15 et 16)</li> </ul>



Amélioration de l'axe Annemasse – Genève						36-1
Mesures	Coûts d'investissement		état du projet	Horizon de réalisation	financement CH	priorité de la mesure
	M CHF	M€				
<b>36-1-1 [TC2+MAP]</b> Priorité aux bus Moëllsulaz - Annemasse : premiers aménagements route de Genève (balisage, sites propres, priorité aux feux,...)	2.4	1,5	5	2008	Aucun	
<b>36-1-2 [TC2]</b> TCSP perpendiculaire au futur tram : préparation de l'intégration du TCSP, aménagements de voirie	2.4	1,5	4	2009 / 2010	Aucun	
<b>36-1-3 [IM]</b> Agrandissement P+R Sous-Moulin	9.2	5.8	4	2010	Aucun	
<b>36-1-4 [TC2]</b> TCSP perpendiculaire au tram : rabattement sur bus existants, desserte gare et rabattement secteurs denses sur CEVA et connexion futur tram	39.5	25	4	2010 / 2014	Infra	A
<b>36-1-5 [MD+MAP]</b> Requalification de l'espace rue Annemasse - route de Genève	6.6	4.1	1	2010 / 2014	Infra	A
<b>36-1-6 [TC2+MAP]</b> Extension du tram entre Annemasse (centre) et Moëllsulaz (tracé par route de Genève)	67.9	43	4	2014	Infra	A
<b>36-1-7 [IM]</b> P+R / B+R Pas de l'Echelle : desserte bus avec Genève (évolution ultérieure avec desserte ferroviaire possible).	0.8	0.5	1	2014 / 2017	Infra	B
<b>36-1-8 [MD]</b> Réaménagement de sécurité des déplacements de modes doux sur l'agglomération annemassienne (notamment en liaison avec le tram)			2	2015	Aucun	
<b>36-1-9 [IM]</b> P+R / B+R Chasseurs : pour accès routier depuis le Sud de l'agglomération annemassienne – desserte par TC routier vers Annemasse– deux tranches de 150 places	1.5	0.93	2	2014 / 2019	Aucun	
<b>36-1-10 [TC3]</b> Sites propres bus sur route de Taninges pour rabattement depuis Cranves-Sales – Bonne – Annemasse		-	2	2018	Aucun	
<b>36-1-11 [TC2]</b> Extension du réseau d'axes forts (tramway, TCSP) dans Annemasse			4	2020 / 2030	Infra	C
<b>Coûts totaux</b>	>130.3	>79.3				
<b>Remarques</b>						



<b>Valorisation du centre régional d'Annemasse</b>		<b>36-2</b> <b>secteur Est</b>
<b>Projets clés</b>	<b>Projet stratégique de développement Etoile Annemasse-Genève</b>	
<b>Coûts</b>	<b>Investissement: &gt;130 Mio. CHF</b>	

<b>Description</b>	<p>Le projet stratégique de développement d'Etoile-Annemasse est un projet urbain transfrontalier autour de la gare d'Annemasse. L'accueil des TGV, le développement des liaisons ferroviaires avec les autres agglomérations de Rhône-Alpes et l'extension future du réseau RER sur le nord de la Haute-Savoie en feront la deuxième gare de l'agglomération. L'objectif est de mettre en place une structure capable d'accueillir et de faire transiter les nouveaux flux de passagers en créant un pôle d'échange intermodal entre le train, les bus, les cars, les voitures, les vélos, les piétons.</p> <p>Autour de la gare, la requalification d'une friche industrielle de plusieurs hectares permettra de développer un nouveau quartier attractif et dense grâce à l'implantation d'équipements publics et d'activités de rayonnement régional ou international (ONG). Des logements seront également construits afin d'assurer une certaine mixité. Le site pourra également intégrer des équipements d'agglomération.</p> <p>Ce projet favorisera le renouvellement urbain du cœur de l'agglomération annemassienne en cohérence avec les communes voisines concernées (Thônex, Puplinge, Presinge).</p> <p>Une accessibilité efficace en transports publics depuis les autres secteurs de l'agglomération annemassienne sera assurée, afin d'améliorer de façon significative le report modal en leur faveur. Un réseau de parcours piétons et cyclables sera développé à travers les quartiers environnants et sur le site afin d'encourager les mobilités douces.</p>
<b>Lien avec urbanisation et paysages</b>	<p>[UD] Projet stratégique de développement d'Etoile-Annemasse (habitat - activités - équipements publics) <i>Planification directrice localisée : en cours. Plan d'affectation : en cours. Plans détaillés : à faire</i></p> <p>[UD] Renouvellement urbain du cœur de l'agglomération annemassienne (Chablais-Gare) <i>Planification directrice localisée : réalisée. Plan d'affectation : réalisé. Réalisation : en cours</i></p> <p>[MAP] Requalification des espaces du Foron dans sa partie urbaine</p>
<b>Relation avec</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Liaison CEVA (fiche 10)</li> <li>- Valorisation des lignes ferroviaires (fiches 14, 15 et 16)</li> <li>- MICA</li> <li>- Axe Annemasse Genève (fiche 36-1)</li> </ul>



Valorisation du centre régional d'Annemasse						36-2
Mesures	Coûts d'investissement		état du projet	Horizon de réalisation	financement CH	priorité de la mesure
	M CHF	M€				
<b>36-2-1 [TC3+GE]</b> Contrôle d'accès routier au centre d'Annemasse, priorisation bus et voies de bus			2	2008 / 2020	Aucun	
<b>36-2-2 [REP]</b> Réaménagement / sécurisation de voiries : mise en place de zones 30, systèmes de poches de circulation empêchant le transit, régulation des carrefours, intégration des modes doux...			2	2008 / 2020	Aucun	
<b>36-2-3 [IM+MD]</b> : aménagement du pôle multimodal Etoile Annemasse y compris réseaux d'accès modes doux et stationnement vélos	26.9	17	4	2012	Infra	A
<b>36-2-4 [MD]</b> Voie verte Gare – centre-ville – Perrier	1.1	0.7	1	2014	Infra	A
<b>36-2-5 [TC3+TIM+MAP]</b> Desserte routière du projet Etoile Annemasse-Genève : desserte du nouveau quartier, comprend uniquement les Infrastructures comprises sur le site. Accès Nord et Sud pour desserte TC et réfection du Pont-Neuf	4.4	2.8	4	2012	Aucun	
<b>36-2-6 [TIM]</b> Pénétrante Sud Annemasse (amélioration connexion Gare d'Annemasse / A40, meilleure utilisation du réseau structurant d'agglomération)	8.7	5.5	3	2012	Aucun	
<b>36-2-7 [TC3+TIM]</b> Requalification tronçon Chasseurs – Livron : faciliter l'accès à la ZI Mont-Blanc et la progression des TC	13.8	8.7	4	2010	Aucun	
<b>36-2-8 [MD]</b> Aménagement piéton rue de la Gare à Annemasse			3	2010	Aucun	
<b>36-2-9 [MD]</b> Voie verte Livron – Bois de Rosses par ex-CEN à Cranves-Sales	0.7	0.42	1	2012	Aucun	
<b>36-2-10 [MD]</b> Voie verte Annemasse - Etrembières					Aucun	
<b>36-2-11 [TIM]</b> Boulevard urbain Annemasse (liaison routière Livron / Etrembières)	10.3	6.5	6	2010	Aucun	
<b>36-2-12 [TIM]</b> Complément jonction Etrembières, y compris nouveau pont (vise à rendre tous les mouvements possibles depuis les quais de l'Arve; report de trafic depuis la route de Genève, mise en cohérence des réseaux français et suisse, amélioration de l'accès à la gare)	63.5	40	3	2019	Aucun	
<b>Coûts totaux</b>	>129.9	>81.6				
<b>Remarques</b>						



<b>Projet stratégique de développement de Mon-Ideé – Communaux d'Ambilly (MICA)</b>		<b>36-3</b> <b>secteur Est</b>
<b>Projets clés</b>	<b>Pôle stratégique de développement MICA</b> <b>TCSP Eaux-Vives – MICA – Annemasse</b>	
<b>Coûts</b>	<b>Investissement: &gt;39 Mio. CHF</b>	

<b>Description</b>	<p>Le site Mon Idée - Communaux d'Ambilly (MICA) est l'un des projets stratégiques de développement d'importance identifiés par le plan directeur cantonal genevois. Créé en emprise sur la zone villa et la zone agricole, à vocation mixte, il constituera une extension majeure de la zone urbaine centrale, qu'il s'agira de desservir efficacement par les transports publics.</p> <p>L'objectif principal est la réalisation d'habitat collectif, dont une grande partie à but social, afin d'accueillir 10'000 habitants. Cette urbanisation s'effectuera en plusieurs phases, à court et moyen terme. L'ensemble sera d'une densité suffisante et aura un caractère urbain. Des activités sont prévues afin d'introduire une certaine mixité (environ 20% de surface brute de plancher), mais aussi pour permettre à ce territoire d'être autosuffisant en ce qui concerne tous les équipements de quartier : commerces, petite enfance, scolaire, socio-culturels communaux, personnes âgées, sociaux, sportifs et détente, etc.</p> <p>A plus long terme, le Projet d'agglomération propose une extension supplémentaire, d'une taille comparable, sur la zone agricole.</p> <p>Une grande attention sera portée à l'organisation de cette partie sensible du territoire du point de vue du paysage et de la nature : pénétrante verte de la Seymaz, site de Belle- Idée, traitement des rives du Foron, avec des mesures de protection contre les crues. Par ailleurs, il s'agira d'articuler MICA avec l'agglomération annemassienne, en particulier avec le pôle d'échange d'Etoile-Annemasse.</p> <p>Une accessibilité optimale en transports publics sera assurée, afin d'obtenir un report modal en leur faveur dès la livraison des premiers logements :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- dans un premier temps, pour assurer une liaison efficace et directe avec le cœur d'agglomération, renforcement et prolongement d'une ligne TP urbaine (trolleybus) qui desservira également les nouveaux quartiers de Frontenex-Tulette et les grands équipements publics du secteur de Belle-Idée ;</li> <li>- à plus long terme, pour permettre une connexion rapide avec le réseau RER, réalisation d'une ligne de tramway entre la gare RER de Chêne-Bourg et MICA (emprise réservée) ;</li> <li>- mise en place d'une liaison TP entre MICA et Etoile-Annemasse.</li> </ul> <p>Un réseau dense de parcours piétons et cyclables sera développé à travers les vastes espaces publics prévus sur le site afin d'encourager les mobilités douces. La desserte par les transports individuels sera également assurée par la création de nouvelles infrastructures routières.</p>
<b>Lien avec urbanisation et paysages</b>	<p>[UD] Projet stratégique de développement de MICA (habitat - activités - équipements publics) <i>Planification directrice localisée : en cours. Plan d'affectation : en cours. Plans détaillés : à faire</i></p> <p>[UD] Projet de restructuration et d'extension des équipements hospitaliers du site de Belle-Idée <i>Planification directrice localisée : réalisée. Plan d'affectation : en cours.</i></p> <p>[UD] Urbanisation du site de Frontenex-Tulette <i>Planification directrice localisée : réalisée. Plan d'affectation : réalisé. Plans détaillés : en cours</i></p> <p>[MAP] Requalification des espaces du Foron dans sa partie urbaine</p> <p>[MAP] Requalification des espaces de la Seymaz dans sa partie urbaine</p>
<b>Relation avec</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Axe Genève - Annemasse (fiche 36-1)</li> <li>- Pôle Annemasse (fiche 36-2)</li> </ul>



Projet stratégique de développement de Mon-Ideé – Communaux d'Ambilly (MICA)						36-3
Mesures	Coûts d'investissement		état du projet	Horizon de réalisation	financement CH	priorité de la mesure
	M CHF	M€				
<b>36-3-1 [TIM]</b> Route des Communaux d'Ambilly	7	4.4	4	2012	Infra	A
<b>36-3-2 [TC3]</b> Développement TC sur l'axe Eaux-Vives – Communaux d'Ambilly (MICA) : infrastructures pour trolleybus	12	7.6	3	2012	Infra	A
<b>36-3-3 [IM]</b> P+R Tulette	12.5	7.9	4	2010 / 2012	Infra	A
<b>36-3-4 [TC2]</b> Prolongement de l'axe TC MICA - Gare d'Annemasse	7.9	5	1	2018	Infra	B
<b>36-3-5 [MD]</b> Chemin MD étoile Annemasse - MICA			1	2015 / 2020	Infra	B
<b>36-3-6 [TC2]</b> Extension du tramway : branche Chêne-Bourg – Communaux d'Ambilly (MICA)			1	2020 / 2025	Infra	C
<b>Coûts totaux</b>	>39.4	>24.9				
<b>Remarques</b>						



<b>Desserte et structuration des centres locaux du secteur Est de l'agglomération</b>		<b>37</b>
<b>Projets clés</b>	<b>Développement des lignes de bus régionales</b>	
<b>Coûts</b>	<b>Investissement:</b>	<b>&gt;88 Mio. CHF</b>

<b>Description</b>	<p>La route entre Genève et Thonon dessert des centres locaux qui connaissent un développement marqué: Collonge-Bellerive, dans le canton de Genève, Douvaine et Sciez dans la communauté de communes du Bas-Chablais. Elle est actuellement engorgée, dangereuse et génératrice de nuisances pour les localités qu'elle traverse.</p> <p>Ces centres locaux sont amenées à se densifier et à se renforcer, en accueillant des équipements et des fonctions de rayonnement local, alors que le développement des villages des secteurs environnants devra être limité à leurs noyaux. Des coupures vertes doivent être maintenues entre les localités.</p> <p>Il s'agit de tirer parti de la mise en place du RER sur la ligne du Chablais et de la réalisation de la voie de désenclavement du Chablais ainsi que d'une nouvelle liaison entre Machilly et Veigy-Foncenex, permettant de relier cette voie à celle en direction de Genève. Il s'agit notamment de minimiser la croissance du trafic sur la route Genève-Thonon et renforcer de manière significative la ligne de bus régionale entre Genève et Thonon afin de relier efficacement et rapidement les centres locaux entre eux ainsi qu'avec l'agglomération de Thonon-Évian et celle de Genève. Un réseau de parcours piétons et cyclables sera développé dans les localités afin d'encourager les mobilités douces.</p> <p>Cette portion de l'agglomération est également reliée à la rive droite du lac (Nyon) par des liaisons lacustres. Les liaisons longitudinales existantes (Navibus) devront être réorientées vers des liaisons transversales en fonction du développement du réseau RER.</p>
<b>Lien avec urbanisation</b>	<p>[UD] Renforcement du centre local de Vézenaz (habitat, activités) <i>Planification directrice régionale : proposition. Plan d'affectation : réalisé. Réalisation : en cours</i></p> <p>[UD] Projet stratégique de développement de Collonge-Bellerive Nord (habitat) <i>Projet d'agglomération : proposition. Planification directrice régionale : à modifier. Planification directrice localisée : à faire. Plan d'affectation : à faire.</i></p> <p>[UD] Renforcement du centre local de Douvaine (habitat, activités) <i>Planification directrice régionale : en cours.</i></p> <p>[UD] Renforcement du centre local de Sciez (habitat, activités) <i>Planification directrice régionale : en cours</i></p>
<b>Relation avec</b>	<p>Projet d'intérêt national – Désenclavement du Chablais</p> <p>Valorisation ligne RER Annemasse – Thonon-les-Bains – Évian-les-Bains (ligne du Chablais) fiche no 16</p>



Desserte et structuration des centres locaux du secteur Est de l'agglomération						37
Mesures	Coûts d'investissement		état du projet	Horizon de réalisation	financement CH	priorité de la mesure
	M CHF	M€				
<b>37-1 [TC3]</b> Renforcement de l'offre sur la ligne de bus Genève – Douvaine – Thonon – Évian et réalisation d'aménagements d'amélioration de la vitesse commerciale dans les centres bourgs et villages (Douvaine, Massongy, Sciez) et de priorisation des TC sur les TIM	0.5	0.3	1	2014	Infra	A
<b>37-2 [TIM]</b> Dénivelé de Vézenaz	55	34.8	5	2014	Infra	A
<b>37-3 [REP+MD]</b> Restructuration du centre-ville de Douvaine et amélioration des mobilités douces	0.5	0.3	1	2011 / 2014	Infra	A
<b>37-4 [TIM+MAP]</b> Liaison Machilly/Loisin – Veigy-Foncenex	31.6	20	3	2015	Aucun	
<b>37-5 [IM]</b> P+R de Veigy			2	2011 / 2012	Aucun	
<b>37-6 [TIM]</b> Contournement routier du quart nord-est de Douvaine					Aucun	
<b>37-7 [MD+MAP]</b> Développement du réseau cyclable (voie verte de Léman, accessibilité aux établissements scolaires secondaires à Douvaine, Margencel, Bons-en-Chablais					Aucun	
<b>37-8 [MD]</b> Liaisons sécurisées vers Douvaine et Sciez avec itinéraires continu de Hermance / Messery vers Douvaine, Sciez, Thonon			1-3		Aucun	
<b>37-9 [MD]</b> Continuité transfrontalière des itinéraires vélos du Bas-Chablais			1-3		Aucun	
<b>37-10 [REP]</b> Réaménagement du carrefour de Douvaine (point noir sur le réseau routier)					Aucun	
<b>Coûts totaux</b>	>87.6	>55.4				
<b>Remarques</b>						



<b>Amélioration de l'utilisation du réseau autoroutier</b>		<b>51</b>
<b>Projets clés</b>	<b>Nouvelles jonctions autoroutières</b>	
<b>Coûts</b>	<b>Investissement:</b>	<b>104 Mio. CHF</b>

<b>Description</b>	<p>Le réseau autoroutier doit être sollicité pour les déplacements d'agglomération et permettre des réaménagements des réseaux locaux.</p> <p>Pour améliorer l'utilisation des réseaux autoroutiers, des compléments de jonctions et des nouvelles jonctions sont prévues.</p> <p>Le secteur de l'agglomération situé entre le cœur d'agglomération et le Salève, axe de développement de St-Julien non compris, est un secteur à fort vocation résidentielle, amené à se développer et se densifier. Le réseau routier local peu structuré implique une diffusion des nuisances pour les riverains et pour les secteurs denses voisins (Carouge notamment). Une restructuration de ce réseau et un meilleur accrochage au réseau autoroutier seront réalisés.</p> <p>La réalisation d'une jonction autoroutière à Viry permet de favoriser l'utilisation de l'autoroute pour les flux à destination de Genève et de minimiser ainsi les nuisances sur les réseaux locaux. La réorganisation du réseau routier local permettra le développement d'activités logistiques.</p> <p>L'insertion paysagère de ces divers ouvrages ne va pas sans poser des difficultés et une pesée d'intérêt devra avoir lieu (analyse multicritères déjà menée dans le cadre de Genève-Sud).</p>					
<b>Justification</b>	Une utilisation accrue du réseau autoroutier permet de minimiser les nuisances sur les réseaux locaux.					
<b>Lien avec urbanisation</b>	[UD] Projet stratégique de développement de La Chapelle-Les Sciens (habitat).					
<b>Relation avec</b>						
<b>Mesures</b>	<b>Coûts d'investissement</b>		<b>état du projet</b>	<b>Horizon de réalisation</b>	<b>financement CH</b>	<b>priorité de la mesure</b>
	M CHF	M€				
<b>51-1 [TIM]</b> Aménagements et raccordements des voies existantes au futur échangeur de Perrignier du désenclavement du Chablais			3	2011 / 2012	Aucun	
<b>51-2 [TIM]</b> Complément de la jonction de la milice	20	13	4	2012	RN	
<b>51-3 [TIM]</b> Complément au réseau routier de Genève-Sud	23	14.5	2	2015	Infra	B
<b>51-4 [TIM]</b> Nouvelle jonction à Viry	16.6	8	3	2020	Aucun	
<b>51-5 [TIM]</b> Contournement de Viry et accès à la nouvelle jonction	18.9	12	2	2020	Infra	C
<b>51-6 [TIM]</b> Nouvelle jonction à Thônex	25	15.8	1	2020 / 2025	RN	
<b>51-7 [TIM]</b> Nouvelle jonction à Collex			1	2020 / 2025	RN	
<b>Coûts totaux</b>	103.5	63.3				
<b>Remarques</b>						



<b>Requalifications routières et évitements de localités Mesures individuelles</b>		<b>52</b>	
<b>Projets clés</b>	-		Toute l'agglomération
<b>Coûts</b>	<b>Investissement: &gt;50 Mio. CHF</b>		

<b>Description</b>	Des projets locaux de requalifications routières ou d'évitement de localités sont prévus dans le but de diminuer les nuisances pour les riverains. Ces projets ne prévoient pas d'augmentation de la capacité du réseau routier					
<b>Justification</b>	Diminution des nuisances pour les riverains Augmentation de la sécurité routière					
<b>Relation avec</b>						
<b>Mesures</b>	<b>Coûts d'investissement</b>		<b>état du projet</b>	<b>Horizon de réalisation</b>	<b>Type de financement confédération</b>	<b>priorité de la mesure</b>
	M CHF	M€				
<b>52-1 [TIM]</b> Requalification de la route Suisse (première étape)	20	12.5	3	2011 / 2015	Infra	A
<b>52-2 [TIM]</b> Requalification de la route Suisse (étapes ultérieures)	20	12.5	1-3	2015 / 2022	Infra	B - C
<b>52-3 [TIM]</b> Évitement de la cité de Meyrin	10	6.3	1	2020	Aucun	
<b>52-4 [TIM]</b> Évitement de Chancy				2020	Aucun	
<b>Coûts totaux</b>	>50	>31.3				
<b>Remarques</b>						



<b>Autres Itinéraires mobilité douce</b>		<b>53</b>
<b>Projet clé</b>	Plan départemental vélo-voies-vertes	
<b>Coûts</b>	<b>Investissement:</b>	<b>A préciser</b>

<b>Description</b>	Des aménagements de types « voies vertes » seront réalisés dans le département de la Haute-Savoie. Ces aménagements favorisent l'usage des modes doux dans le cadre des loisirs.					
<b>Justification</b>	Ces aménagements ne font pas l'objet de cofinancement du Fonds d'infrastructure.					
Mesures	Coûts d'investissement		état du projet	Horizon de réalisation	Type de financement confédération	priorité de la mesure
	M CHF	M€				
<b>53-1 [MD+MAP]</b> Aménagements prioritaires selon Plan départemental Haute-Savoie "Vélo Voies Vertes"			3	2007-2011	Aucun	



### 3 Mesures pour lesquelles l'agglomération franco-valdo-genevoise demande un cofinancement à la Confédération

Les infrastructures mentionnées dans le présent chapitre sont celles pour lesquelles l'agglomération franco-valdo-genevoise sollicite un cofinancement de la Confédération suisse dans le cadre du Fonds d'infrastructure. Les mesures ont été classées dans les listes A, B et C en fonction de trois principaux critères qualitatifs :

1. Importance d'agglomération de la mesure ;
2. Horizon de réalisation technique ;
3. Cohérence de l'horizon de temps avec les développements prévus dans le Schéma d'agglomération et avec les concepts de mobilité.

Pour les mesures sur le territoire français, le critère d'importance transfrontalière de la mesure a été ajouté (critère issue directement du manuel de Cofinancement de l'ARE).

#### **Enjeu d'agglomération et importance transfrontalière :**

Seules les mesures ayant un impact de niveau d'agglomération sont retenues pour bénéficier d'un cofinancement par le Fonds d'infrastructure.

#### **Horizon de réalisation technique:**

Les infrastructures de la liste A doivent être mises en chantier entre 2011 et 2014. Les mesures de la liste B doivent être mises en chantier entre 2015 et 2019. Les mesures plus lointaines sont classées dans la liste C.

#### **Cohérence de l'horizon de temps avec les développements prévus dans le Schéma d'agglomération et avec les concepts de mobilité:**

Couplage d'urbanisation et les potentiels de développement d'une site avec la desserte transports correspondante.

Les autres mesures figurant dans les fiches de mesures seront à financer intégralement par les collectivités locales concernées. Les financements des collectivités locales ne sont pas tous actés à ce jour.

Par souci de compréhension, les mesures sont regroupées par paquets autour de grands projets ou de thèmes. Le numéro de la mesure se réfère aux fiches de mesures (chapitre 2).



### 3.1 Mesures A (2011 - 2014)

#### Accompagnement CEVA

Mesure	MCHF	M€
10-3 Réaménagements des interfaces de la ligne CEVA (gares/haltes de Pont-Rouge, Bachet, Champel, Eaux-Vives, Chêne-Bourg et Annemasse), amélioration de l'intermodalité	90	57
10-4 Liaison souterraine modes doux entre l'hôpital cantonal et la halte CEVA de Champel	14	9
10-6 Voie verte modes doux sur la tranchée couverte de la ligne ferroviaire CEVA (tronçon français)	0.6	0.4
10-7 Construction d'une vélostation à la gare d'Annemasse	0.5	0.3
30-4 Prolongement de la voie verte sur la couverture CEVA vers l'Hôpital (tronçon de la ceinture modes doux de la ville de Genève)	1	0.6

#### Extension du tramway Cornavin-Meyrin-CERN (TCMC)

33-7 Extension du tramway : prolongement entre CERN (CH) et Saint-Genis-Pouilly centre	126	80
33-2 Extension du tramway : traversée directe de Meyrin par route de Meyrin (diretissima)	20	13
33-3 P+R et B+R de Saint-Genis-Pouilly	8	5
33-4 Nouvelle liaison directe modes doux entre St-Genis et la zone d'activités de la ZYMESA	1.8	1.1
33-5 Développement des réseaux modes doux à Saint-Genis-Pouilly, Sergy et Thoiry	1.1	0.7
33-6 Requalification de l'espace rue sur la route de Meyrin	6	3.8

#### Extension du tramway Cornavin-Onex-Bernex (TCOB)

34-2 Tram Cornavin - Onex - Bernex : tronçon Cornavin - George-Favon	92	58
34-5 Extension du tramway : extension TCOB jusqu'en amont du village de Bernex	70	44
30-2 Aménagements piétonniers d'accès à la ligne TCOB à la Jonction	2	1.3
34-3 Réorganisation du réseau trolleybus en lien avec la réalisation du TCOB	7.4	5
34-4 Requalification de l'espace rue sur la route de Chancy	6	3.8

#### Transport collectif en site propre (TCSP) de Saint-Julien

Mesure	MCHF	M€
35-3 TCSP Saint-Julien – Genève : tronçon Saint-Julien (sous-préfecture) et Saint-Julien (gare) Aménagement du TCSP et réalisation de la tranchée routière couverte	10	6.3
35-4 Organisation du pôle multimodal de la gare de Saint-Julien	4	2.5
35-5 Liaison modes doux entre St-Julien et Perly, en lien avec les aménagements pour bus	1.6	1
35-6 Liaison rurale modes doux St-Julien – Certoux – Genève	0.3	0.2
35-7 P+R de St-Julien 1ère étape en lien avec l'autoroute et le réseau de bus	2.5	1.6



**Axe Genève – Annemasse**

36-1-6 Extension du tram entre Annemasse (centre) et Moëllésulaz (par route de Genève)	68	43
36-1-4 TCSP à Annemasse perpendiculaire au tram: rabattement sur CEVA et tram	40	25
36-1-5 Requalification de l'espace rue Annemasse - route de Genève	6.6	4.1
36-2-3 Aménagement du pôle multimodal Etoile Annemasse, y compris développement des réseaux d'accès modes doux et stationnement vélos	27	17
36-2-4 Voie verte gare d'Annemasse - centre d'Annemasse - quartier du Perrier	1.1	0.7

**Lignes ferroviaires**

12-3 Amélioration de capacité de la ligne ferroviaire Nyon - St-Cergue - Morez	13	8
13-5 Modification de l'électrification de la ligne ferroviaire Bellegarde - Genève	27	17

**Compléments trams et bus**

12-8 Rabattements TC sur les gares du réseau national dans le Canton de Vaud	14	9
32-1-2 Extension du tramway : tronçon Nations – Grand-Saconnex	56	35
32-1-3 Requalification de l'espace-rue en lien avec le tram	7	5
36-3-2 Développement TC sur l'axe Eaux-Vives - Communaux d'Ambilly (MICA) : infrastructures pour trolleybus	12	8
37-1 Renforcement de l'offre sur la ligne de bus Genève - Douvaine - Thonon - Évian : réalisation d'aménagements d'amélioration de la vitesse commerciale	0.5	0.3

**Mobilités douces**

12-5 Développement d'un réseau MD à Divonne en lien avec la restructuration de l'offre TC	1.1	0.7
13-3 Développement d'un réseau MD à Chancy, Pougny et Challex en lien avec l'offre TC (RER, bus) et le P+R	0.2	0.1
14-1 Développement des modes doux en liaison avec les gares/haltes de la ligne ferroviaire Bellegarde - Annemasse (itinéraires et stationnement)	0.2	0.1
16-1 Développement modes doux vers les gares de Bons, Machilly, Perrignier et Thonon	1.5	0.9
30-3 Passerelle piétonne sur le pont du Mont-Blanc et/ou aménagements modes doux pont du Mont-Blanc	14	9
30-5 Construction de pistes cyclables sur les axes pénétrants de la ville de Genève (complément aux itinéraires balisés)	3	2
30-6 Requalification de l'espace public du projet de densification Praille-Acacias-Vernets	3.2	2
30-7 Nouvelle passerelle piétonne et 2 roues de Sécheron	10	6.3
37-3 Revalorisation du centre-ville de Douvaine et amélioration des mobilités douces	0.5	0.3



**P+R**

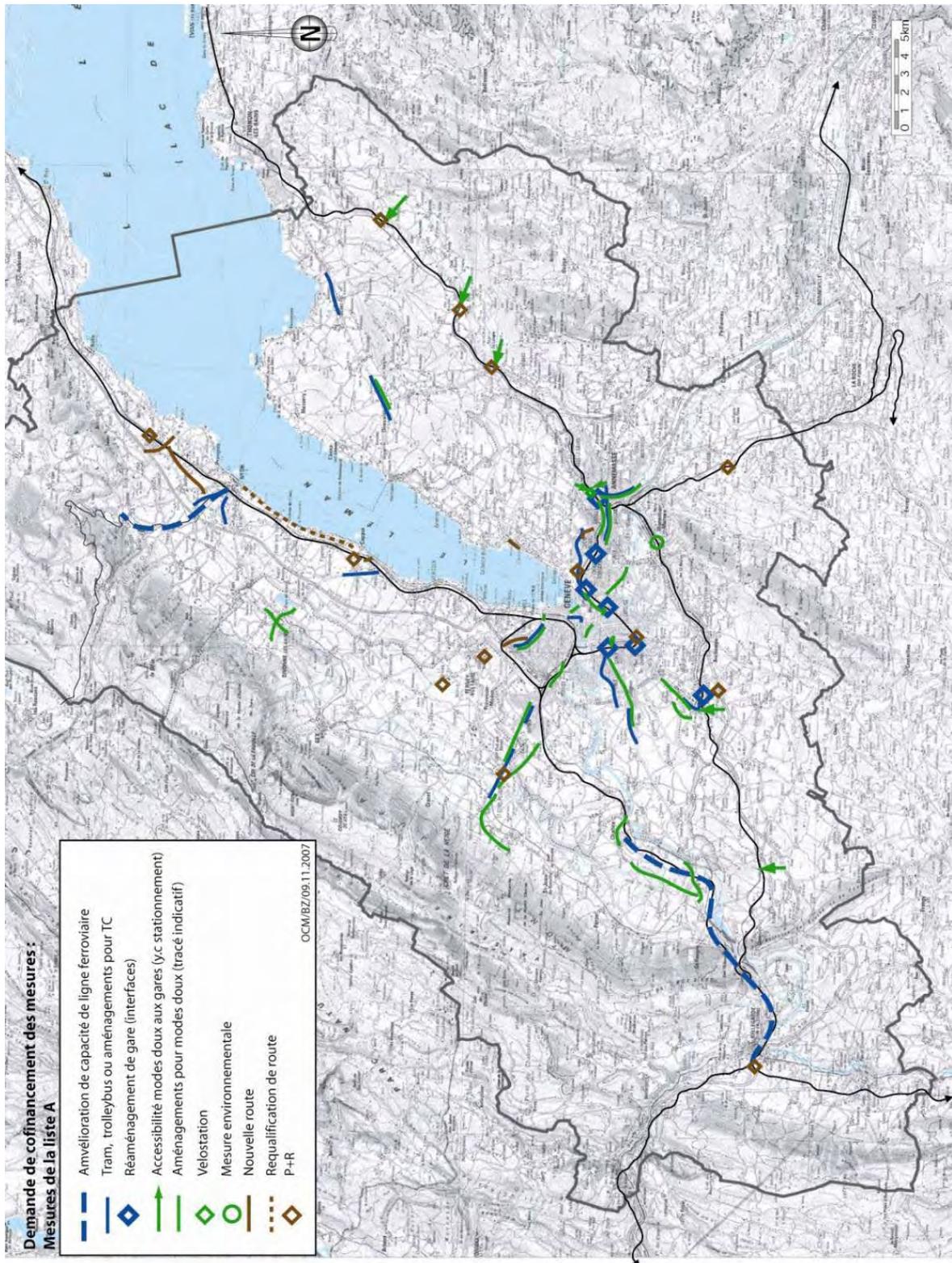
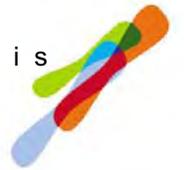
Mesure	MCHF	M€
10-5 P+R du Bachet-de-Pesay	8.5	5
12-6 P+R à Coppet et à Gland	4.5	3
13-4 P+R complémentaire à Bellegarde	2.4	1.5
15-1 P+R à Reignier	0.8	0.5
16-2 P+R de Machilly	1.6	1
16-3 P+R de Bons-en-Chablais	0.7	0.5
16-4 P+R de Perrignier	0.7	0.5
32-1-5 P+R d'Ornex	0.5	0.3
32-1-6 Création d'un P+R dans le cadre du réaménagement du plateau de la douane de Ferney-Voltaire (France)	0.5	0.3
36-3-3 P+R Tulette	12.5	7.9

**Mesure environnementale**

Mesure	MCHF	M€
14-0 pont biologique sur l'autoroute A40, la ligne SNCF et la route départementale au pied du Salève	12	7.6

**Routes**

12-7 Coppet accès gare : Desserte du pôle de développement et desserte routière de la gare (P+R et bus)	4	2.5
31-1 Route de distribution urbaine de Nyon	53	33
31-2 Collectrice ouest de Gland	17	11
52-1 Requalification de la route Suisse (première étape)	20	12.5
32-1-4 Route des Nations	135	85
36-3-1 Route des Communaux d'Ambilly	7	4.5
37-2 Dénivelé de Vézenaz	55	35



Demande de cofinancement des mesures : Mesures de la liste A



## 3.2 Mesures B (2015 - 2018)

### Lignes ferroviaire

#### • Genève – Coppet

12-9 Amélioration de la capacité de la ligne RER Coppet – Genève : création de deux points de croisements	80	50
---	----	----

#### • Bellegarde – Genève

13-6 Amélioration de la capacité de la ligne ferroviaire Bellegarde-Genève (tronçon Vernier-Genève)	<b>A définir</b>	<b>A définir</b>
13-7 Nouvelle halte ferroviaire à Châtelaine	5	3

#### • Bellegarde – Annemasse

14-2 Réactivation de la fonction voyageurs de la gare d'Archamps/Collonges	5	3
--	---	---

#### • Annemasse – Thonon

16-6 Augmentation de la capacité de la ligne ferroviaire Annemasse-Thonon	179	113
---	-----	-----

#### • Vallée de l'Arve/Annecy – Genève

15-3 Ligne ferroviaire Annemasse - Vallée de l'Arve/Annecy : Modernisation de la signalisation lumineuse (mesure comprenant également de mesures sur la branche Thonon)	73	46
15-4 Ligne ferroviaire Annemasse - Vallée de l'Arve/Annecy : Tronçons de doubles voies	41	26
15-5 Poursuite de l'amélioration de la capacité de la ligne ferroviaire de la ligne Annemasse - Vallée de l'Arve	Dans 16-7	Dans 16-7

### Trams et transports publics structurants

32-1-7 Extension du tramway : tronçon Grand-Saconnex – Ferney-Voltaire et réaménagements de voiries au centre de Ferney-Voltaire	96	60
32-2-2 Extension du tramway : tronçon Grand-Saconnex – aéroport	48	30
35-14 Création d'un 2ème axe TCSP (ligne structurante sur la route de base) entre Saint-Julien et Genève	<b>A définir</b>	<b>A définir</b>

### Bus

12-12 Amélioration du franchissement des jonctions autoroutières de Coppet, Nyon et Gland pour les bus	30	19
32-1-8 Requalification RD 1005 pour la mise en site propre du bus Gex – Ferney-Voltaire et intégration MD par création d'une voie verte entre Gex et Ferney-Voltaire	<b>A définir</b>	<b>A définir</b>
32-2-3 Aménagements pour bus entre Ferney-Voltaire et Meyrin et création d'une nouvelle liaison MD	<b>A définir</b>	<b>A définir</b>
35-12 Priorisation des TC en entrée Sud de Saint-Julien et accessibilité à la gare – requalification de l'ex route nationale	<b>A définir</b>	<b>A définir</b>
36-3-4 Prolongement de l'axe TC entre MICA et la Gare d'Annemasse	8	5



**Mobilités douces**

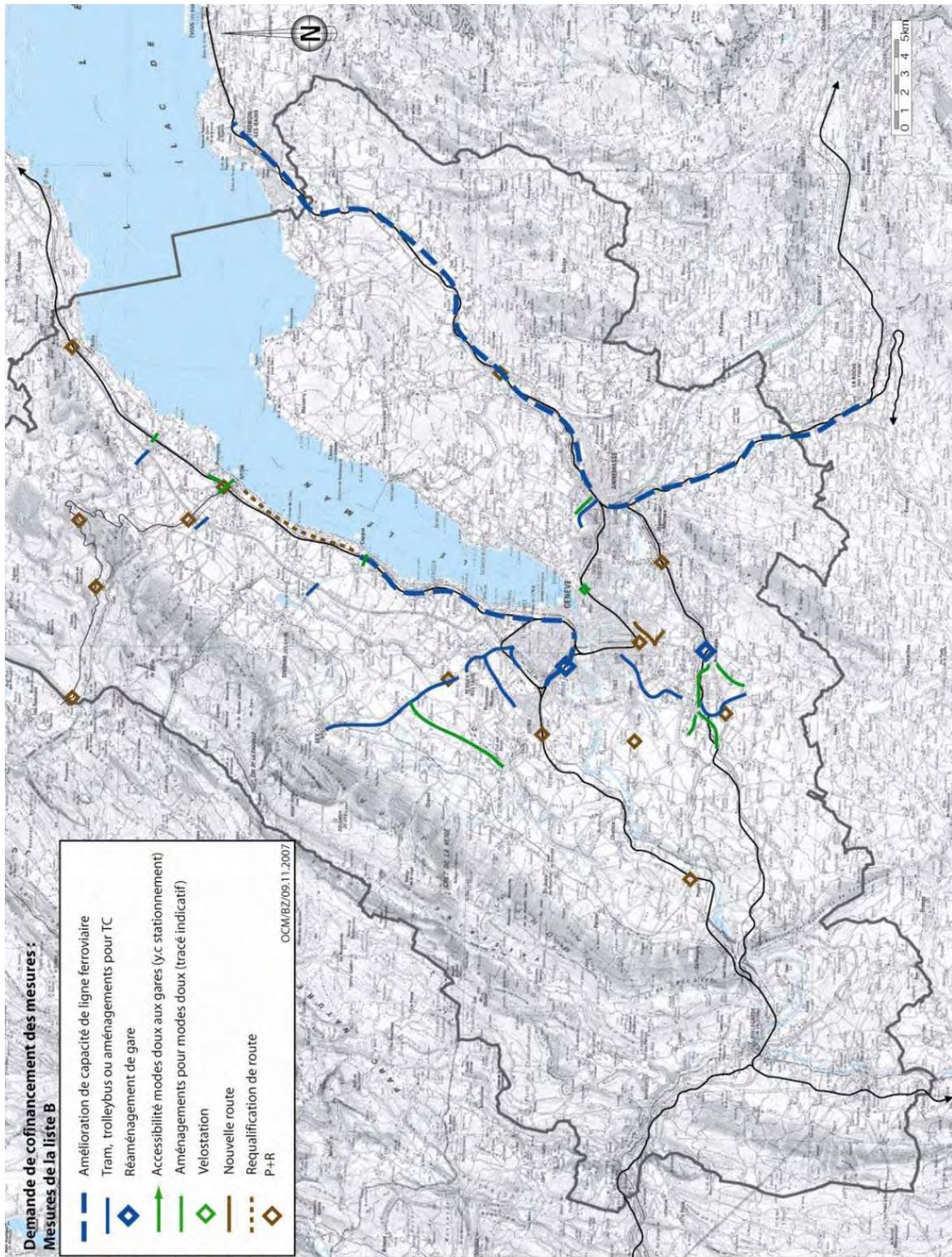
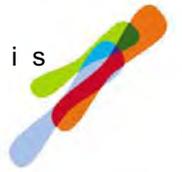
10-8 Construction d'une vélo-station à la gare des Eaux-Vives	<b>A définir</b>	<b>A définir</b>
12-10 Accessibilité modes doux de la gare de Coppet : prolongement du passage sous-voie à Coppet,	6	4
31-3 Accessibilité modes doux des gares principales dans le canton de Vaud : passerelle entre Prangins et Nyon	2	1.3
31-4 Accessibilité modes doux des gares principales dans le canton de Vaud : nouveau passage sous-voie à Nyon	6	4
31-5 Accessibilité modes doux des gares principales dans le canton de Vaud : nouveau passage sous-voie à Gland	6	4
32-2-4 Création d'une voie verte dans le pays de Gex entre les axes de développement de St-Genis et de Ferney	<b>A définir</b>	<b>A définir</b>
35-10 Liaisons modes doux d'accès au centre de St-Julien	<b>A définir</b>	<b>A définir</b>
35-11 Liaisons modes doux d'accès à la zone d'activités d'Archamps	<b>A définir</b>	<b>A définir</b>
36-3-5 Cheminement modes doux entre la gare d'Annemasse et les Communaux d'Ambilly	<b>A définir</b>	<b>A définir</b>

**P+R**

10-9 P+R complémentaire au Bachet	<b>A définir</b>	<b>A définir</b>
12-11 P+R à Nyon, Rolle et sur la ligne ferroviaire Nyon - St-Cergue - Morez	12.5	8
13-8 P+R de Pougny	0.5	0.3
13-9 Extension du P+R de Meyrin-Vernier	0.6	0.4
16-5 Extension du P+R / B+R de Machilly	1.6	1
32-1-9 Extension du P+R à Ornex	3.2	2
34-6 P+R Bernex Nord	2.5	1.6
35-13 P+R de Saint-Julien (Sud) en connexion avec le TCSP Saint-Julien – Genève	<b>A définir</b>	<b>A définir</b>
36-1-7 P+R / B+R Pas de l'Echelle	0.8	0.5

**Routes**

51-3 Complément au réseau routier de Genève-Sud	23	14.5
52-2 Requalification de la route Suisse (étape ultérieure)	<b>A définir</b>	<b>A définir</b>



Demande de cofinancement des mesures : Mesures de la liste B



### 3.3 Mesures C (2019 et après)

#### Trains et Haltes

11-1 Nouvelle ligne ferroviaire Genève (Cornavin) – Nations – Genève aéroport	<b>A définir</b>	<b>A définir</b>
11-2 Nouvelle raccordement ferroviaire entre Genève aéroport et la ligne Bellegarde-sur-Valserine – Genève	<b>A définir</b>	<b>A définir</b>
11-3 Nouvelle halte ferroviaire du Jardin des Nations	<b>A définir</b>	<b>A définir</b>
11-4 Nouvelle halte ferroviaire du Grand Saconnex	<b>A définir</b>	<b>A définir</b>
11-5 Réaménagement de la gare de Genève (Cornavin)	<b>A définir</b>	<b>A définir</b>
11-6 Réaménagement de la gare de Genève-Aéroport	<b>A définir</b>	<b>A définir</b>
14-3 Augmentation de la capacité de la ligne Annemasse - Bellegarde	<b>A définir</b>	<b>A définir</b>
14-4 Réactivation de la fonction voyageurs de la gare Viry	5	3
14-5 Réactivation de la fonction voyageurs de la gare ferroviaire à Veyrier – Etrembières (Pas de l'Echelle)	5	3
15-6 Création d'une halte ferroviaire et P+R au Brouaz - Etrembières	8	5
15-7 Amélioration du temps de parcours entre Annecy et Genève	<b>A définir</b>	<b>A définir</b>
16-7 Nouvelle halte ferroviaire à Mésinges et P+R éventuel (Allinges)	5	3
16-8 Création d'une halte ferroviaire à Ville-la-Grand, y compris stationnement vélos	6.3	4

#### Trams et TC structurants

33-8 Ligne de transport collectif en site propre entre Thoiry et Saint-Genis-Pouilly (connexion avec le tramway)	<b>A définir</b>	<b>A définir</b>
36-1-11 Extension du réseau d'axes forts dans Annemasse (tramway, TCSP)	<b>A définir</b>	<b>A définir</b>
36-3-6 Extension du tramway : branche Chêne-Bourg – Communaux d'Ambilly (MICA)	<b>A définir</b>	<b>A définir</b>

#### Mobilité Douce

11-7 Réorganisation du réseau modes doux vers les nouvelles gares de la liaison ferroviaire Genève - Genève-Aéroport	<b>A définir</b>	<b>A définir</b>
30-8 Passerelles piétonnes/2 roues Montbrillant-Pâquis	<b>A définir</b>	<b>A définir</b>
30-9 Création de 100 couverts à vélos avec bornes électriques de chargement des VAE dans les pôles générateurs de déplacements	1.5	1
30-10 Aménagement Cornavin-Montbrillant pour compléter la liaison Vernier-Prégny	<b>A définir</b>	<b>A définir</b>
30-11 Aménagements cyclables et piétons facilitant le franchissement des niveaux (ascenseurs, remonte-pentes)	9	6
30-12 Franchissement du Rhône pour piétons et cycles à la Jonction	<b>A définir</b>	<b>A définir</b>

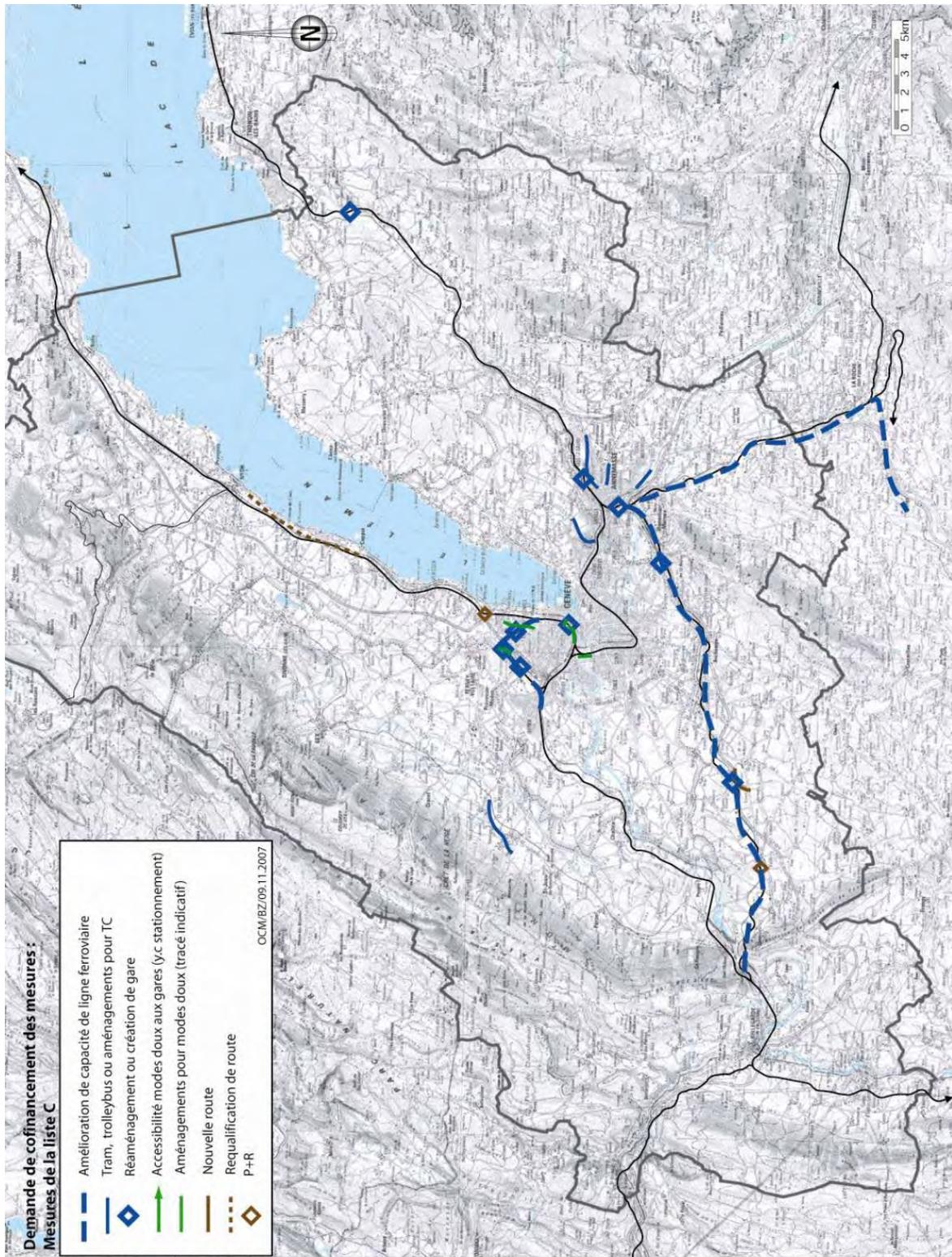
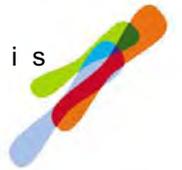


**P+R**

12-14 P+R Tuileries (grande capacité)	<b>A définir</b>	<b>A définir</b>
14-6 Extension du P+R de Valleiry	<b>A définir</b>	<b>A définir</b>

**Routes**

51-5 Contournement de Viry et accès à la nouvelle jonction	18.9	
52-2 Requalification de la route Suisse (étape ultérieure)	<b>A définir</b>	<b>A définir</b>



Demande de cofinancement des mesures : Mesures de la liste C